



INSTANCE BASSIN EFE DE
LIÈGE

Rapport d'activités 2024

Table des matières

INTRODUCTION	4
CHAPITRE 1. DIALOGUE ET CONCERTATION ENTRE ACTEURS LOCAUX	5
1.1 ORGANIGRAMME	5
1.2 RÉUNIONS DE L'INSTANCE BASSIN EFE ET DES CHAMBRES.....	5
1.3 RÉUNIONS DES PÔLES DE SYNERGIES ET DES GROUPES DE TRAVAIL.....	5
1.4 RÉUNIONS DE L'ASSEMBLÉE DES INSTANCES BASSINS EFE (AIBEFE)	9
CHAPITRE 2. ÉLABORATION DES RAPPORTS ANALYTIQUES	10
2.1 CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE	10
2.2 OFFRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION.....	10
CHAPITRE 3. ÉTABLIR UNE LISTE DE THÉMATIQUES COMMUNES	11
3.1 THÉMATIQUES COMMUNES : LISTE DES MÉTIERS PRIORITAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROGRAMMATION DE L'OFFRE D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION	11
3.2 RECOMMANDATIONS	11
CHAPITRE 4. MISSION DE REMISE D'AVIS	12
4.1 REMISE D'AVIS	12
4.1.1 <i>Avis et interpellations de l'Instance Bassin EFE</i>	12
4.1.2 <i>Avis de la Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation</i>	12
4.1.2.1 Agrément pour des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP).....	12
4.1.2.2 Dispositif de crédit adaptation	12
4.1.2.3 Agrément des formations à destination des travailleurs ALE.....	12
4.1.2.4 Appels à projet « Parcours de renforcement des compétences 3 (APRC3)	13
4.1.2.5 Convention Enseignement de promotion sociale EPS-FOREM.....	14
4.1.2.6 Équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant	15
CHAPITRE 5. PÔLES DE SYNERGIES ET GROUPES DE TRAVAIL	16
5.1 PÔLES DE SYNERGIES ACTIFS EN 2024.....	16
5.1.1 <i>Pôle de synergies économies durables et alternatives</i>	16
5.1.2 <i>Pôle de synergie participation des publics</i>	17
5.1.3 <i>Pôle de synergies santé et action sociale</i>	18
5.1.4 <i>Pôle de synergies communication, média et multimédia (CoMM)</i>	18
5.2 GROUPES DE TRAVAIL ACTIFS EN 2024.....	20
5.2.1 <i>Groupe de travail stage en réalité virtuelle</i>	20
5.2.2 <i>Groupe de travail participation des publics</i>	20
5.3 PISTES D' ACTIONS ET NOUVEAUX PÔLES DE SYNERGIES POUR 2025	20
CHAPITRE 6. LES TRAVAUX DE L'INSTANCE ET LES PROJETS DES CHAMBRES	22
6.1 TRAVAUX DE L'INSTANCE BASSIN EFE.....	22
6.1.1 <i>Projet Territoire zéro chômeur de longue durée</i>	22
6.1.1.1 Au niveau local	22
6.1.1.2 Au niveau wallon	22
6.1.2 <i>Cartographie</i>	23
6.1.3 <i>Plateforme emploi des migrants</i>	23
6.1.4 <i>Événement : les difficultés de la jeunesse liégeoise</i>	24
6.1.5 <i>Communication</i>	25
6.1.5.1 Site internet.....	25
6.1.5.2 Page Facebook.....	26
6.1.5.3 Page LinkedIn	26
6.1.5.4 Présentations extérieures de l'Instance et/ou de ses travaux.....	26
6.2 TRAVAUX DU BUREAU	26
6.3 TRAVAUX DE L'INSTANCE PLÉNIÈRE.....	27
6.4 TRAVAUX DE LA CHAMBRE SUBRÉGIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION	28

6.5	TRAVAUX DU COMITÉ DES ACTEURS POUR LA FORMATION ET L'EMPLOI	28
6.6	TRAVAUX DE LA CHAMBRE ENSEIGNEMENT.....	29
6.6.1	<i>Nouvelle gouvernance ; procédure de programmation des options de l'enseignement qualifiant</i>	29
6.6.2	<i>Site internet : enseignementqualifiant.be.....</i>	29
6.6.3	<i>Campagne de communication « Le Mois du qualifiant ».....</i>	30
6.6.4	<i>SENSI : journée de sensibilisation à l'enseignement qualifiant pour les futurs enseignants (AESI et AESS) et les agents des CPMS</i>	30
6.6.5	<i>Brochure reprenant l'offre d'enseignement qualifiant sur la zone de Liège</i>	31
6.6.6	<i>Participation aux Startech's days.....</i>	31
6.6.7	<i>Découverte Métiers.....</i>	31
6.6.8	<i>Autres projets en collaboration avec l'Instance Bassin EFE</i>	31
6.7	PARTICIPATION AUX RÉUNIONS.....	31
CHAPITRE 7. TRAVAILLER EN INTERBASSINS.....		33
7.1	RÉUNIONS DE COORDINATION ET D'APPUI MÉTHODOLOGIQUE.....	33
7.1.1	<i>Coordination administrative</i>	33
7.1.1.1	Ressources humaines dans les bassins wallons : premiers échanges.....	33
7.1.1.2	Rencontre avec l'Administratrice générale du FOREM.....	33
7.1.2	<i>Coordination méthodologique</i>	33
7.1.2.1	Projet de mémorandum des Instances Bassins EFE.....	34
7.1.2.2	L'Observatoire du Qualifiant, des Métiers et des Technologies (OQMT)	34
7.1.2.3	Mise en place des Commissions sous-régionales des opérateurs (CSRC) au sein du FOREM.....	34
7.1.2.4	Rapport Analytique et Prospectif (RAP) 2024.....	35
7.1.2.5	Appui méthodologique de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique	35
7.1.2.6	Nouvelle gouvernance de l'Enseignement qualifiant et Chambres Enseignement (CE).....	35
7.1.3	<i>Coordination des groupes de travail</i>	35
7.2	GROUPES DE TRAVAIL INTERBASSINS	35
7.2.1	<i>Groupe de travail interbassins aide et soins aux personnes / petite enfance</i>	36
7.2.2	<i>Groupe de travail interbassins Alternance - le tutorat.....</i>	36
7.2.3	<i>Groupe de travail interbassins informatique</i>	37
7.2.4	<i>Groupe de travail interbassins cadastre OTLAV (orientation tout au long de la vie).....</i>	37
7.3	ORGANISATION DES WEBINAIRES INTERBASSINS	37
7.3.1	<i>Webinaire sur le fonctionnement du SFMQ.....</i>	37
7.3.2	<i>Accrochage des publics</i>	37
7.3.3	<i>Les métiers de l'informatique.....</i>	38
7.3.4	<i>Présentation « Be The Change » d'AGORIA</i>	38
7.3.5	<i>Présentation des outils de cartographie</i>	38
7.4	JOURNÉES D'ÉCHANGES INTER-ÉQUIPES.....	38
CHAPITRE 8. ÉQUIPE ADMINISTRATIVE		39
8.1	COMPOSITION.....	39
8.2	FORMATIONS, SÉMINAIRES ET WEBINAIRES	40
8.2.1	<i>Formations</i>	40
8.2.1.1	Marchés publics - Base	40
8.2.1.2	Processus délibératifs (Spring School 2024 – G1000).....	40
8.2.2	<i>Séminaires et Webinaires.....</i>	41
8.2.2.1	Séminaires	41
8.2.2.1.1	Colloque « L'enseignement de promotion sociale... à la croisée des chemins ? ».....	41
8.2.2.1.2	Intégration professionnelle durable en milieu hospitalier : Hospi'Jobs inspire l'inclusion des travailleurs migrants au Québec !	41
8.2.2.1.3	Séminaire « Take off day de l'XR » - CEPEGRA.....	41
8.2.2.1.4	Rentrée académique de l'Enseignement provincial de Promotion Sociale	41
8.2.2.2	Webinaire	41
8.2.2.2.1	Webinaire CDM de Charleroi.....	41
8.2.2.2.2	Webinaire IA et Formation	41
8.2.2.2.3	Webinaire IA et Conseil aux entreprises.....	42
8.2.2.2.4	Matinée "Plus de femmes dans les métiers du numérique"	42

INTRODUCTION

Le rapport d'activités annuel a pour objectif de présenter « l'ensemble des actions et projets mis en œuvre ainsi que l'évolution globale de l'offre de formation et d'enseignement qualifiant sur le bassin EFE durant l'année écoulée. » (art. 20 § 1 du décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des bassins EFE).

Les Instances Bassins Enseignement qualifiant-Formation-Emploi (Instances Bassins EFE) assurent le rôle d'interface et de concertation entre, d'une part, les interlocuteurs sociaux et d'autre part, les acteurs locaux de l'enseignement qualifiant, de la formation professionnelle, de l'emploi et de l'insertion. Pour ce faire, elles remplissent les missions suivantes (art. 9 du décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des bassins EFE) :

1. Permettre le dialogue et la concertation permanente (chapitre 1) ;
2. Assurer le recueil et le croisement entre diverses analyses (chapitre 2) ;
3. Établir une liste des thématiques communes (chapitre 3) ;
4. Transmettre des informations, rendre des avis et formuler des orientations (chapitre 4) ;
5. Développer des Pôles de synergies pour des projets communs (chapitre 5) ;
6. Intégrer et assurer le bon fonctionnement des Chambres (chapitre 6) ;
7. Mettre en œuvre toute nouvelle Chambre ou mission¹.

Par ailleurs, une dynamique d'échange et de collaboration a été mise en place en interbassins (cf. art. 14 du décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des bassins EFE ; chapitre 7).

À titre indicatif, un point est consacré à la composition de l'équipe (chapitre 8).

Le rapport d'activités 2024 de l'Instance Bassin EFE de Liège couvre la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024. Il présente les actions et les projets menés au cours de cette période en lien avec les missions.

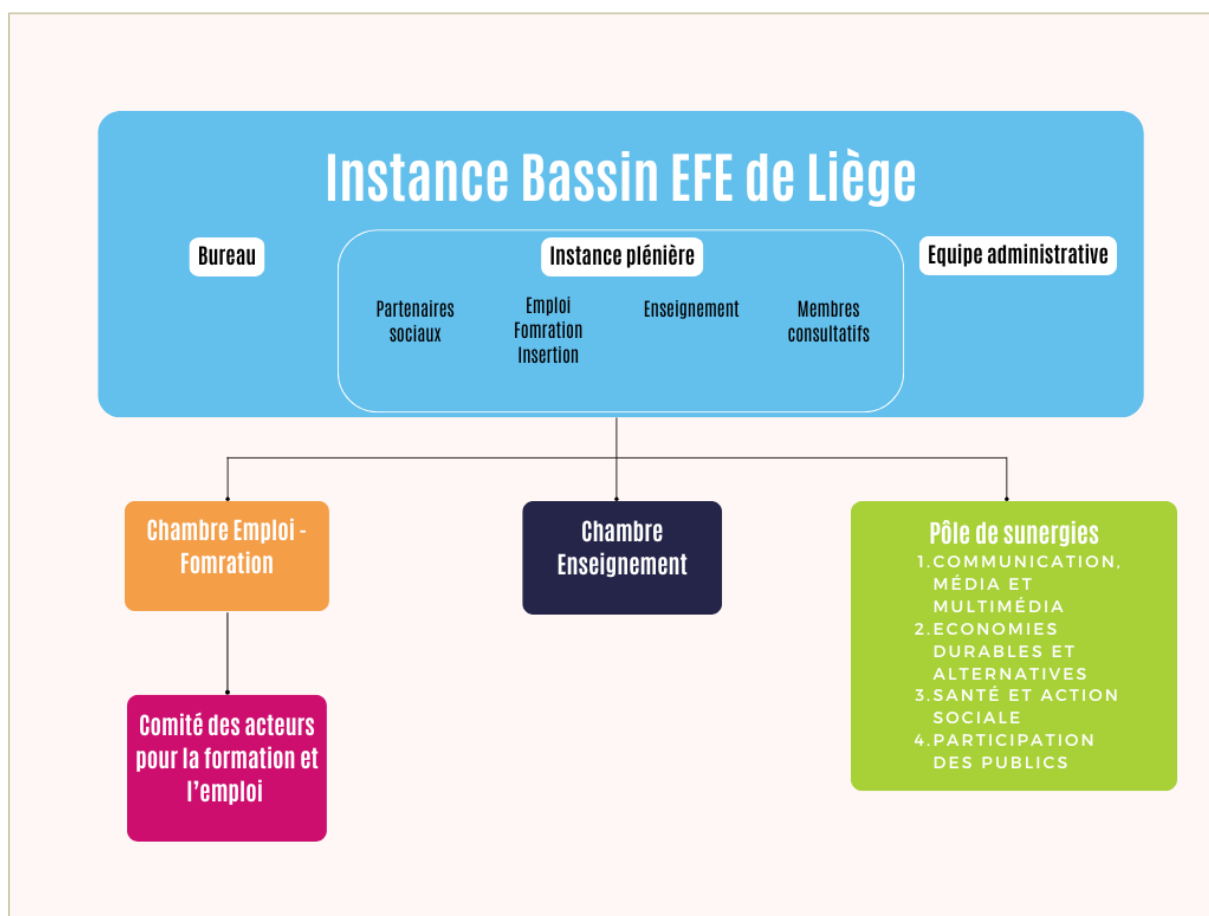
¹ En 2024, l'Instance Bassin EFE de Liège n'a reçu aucune nouvelle mission ou demande concernant la mise en place d'une nouvelle Chambre.

Chapitre 1. DIALOGUE ET CONCERTATION ENTRE ACTEURS LOCAUX

Ce chapitre présente la dynamique de concertation qui a été mise en place.

L'Instance Bassin EFE de Liège comprend les composantes suivantes :

- L'Instance Bassin EFE ;
- La Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation ;
- Le Comité des acteurs pour la formation et l'emploi ;
- La Chambre Enseignement ;
- Les pôles de synergies et les groupes de travail.



1.1 Organigramme

L'organigramme est disponible sur le site de l'Instance Bassin EFE de Liège : [lien](#).







1.2 Réunions de l'Instance Bassin EFE et des Chambres

Les informations sont reprises dans le tableau 1, à la page 6.

1.3 Réunions des pôles de synergies et des groupes de travail

Les informations sont reprises dans le tableau 2, à la page 7 et 8.

Tableau 1 : réunions de l'Instance Bassin EFE

	Bureau	Instance plénière	Équipe administrative	Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation	Comité des acteurs pour la formation et l'emploi	Chambre Enseignement
						
Rôle	Établir l'ordre du jour des réunions, préparer les travaux et prendre toutes les mesures d'urgence, sous réserve de ratification par l'Instance plénière à sa plus proche séance (souvent, les deux réunions se suivent).	Veiller à l'intégration des recommandations de l'Assemblée Générale des bassins EFE, définir les priorités locales, superviser les travaux des Chambres et valider les décisions des différentes composantes.	Apporter tout l'appui nécessaire à la réalisation des différents travaux initiés par l'Instance Bassin EFE de Liège ² , de ses Chambres (en ce compris la Commission Consultative Sous-Régionale) et des pôles de synergies.	Émettre des avis, des recommandations ou des propositions concernant l'emploi et la formation. Ceux-ci sont transmis à l'Instance plénière. Chaapeauter le Comité des acteurs pour la formation et l'emploi ³ .	Mettre en réseau des acteurs locaux de l'insertion socioprofessionnelle, réfléchir sur l'offre de formation, informer et suivre les différents dispositifs en cours, nourrir le dialogue, les débats et l'analyse en profondeur des enjeux socio-politiques de la formation et de l'insertion socioprofessionnelle.	Travailler au redéploiement de l'offre d'enseignement qualifiant à travers l'octroi d'incitants et développer des projets favorisant la promotion de l'enseignement technique et professionnel ⁴ .





² Plus précisément, il s'agit notamment de réaliser le rapport analytique et prospectif (une fois tous les 3 ans), de fournir les analyses nécessaires à la réalisation du diagnostic territorial et à la définition des priorités ou encore d'animer et d'alimenter les pôles de synergies.

³ Le Comité des acteurs pour la formation et l'emploi est un espace local de concertation entre interlocuteurs sociaux et représentants de différents types d'opérateurs de formation et d'insertion.

⁴ Pour ce faire, la Chambre Enseignement appuie son travail sur des analyses (cf. art. 10 du décret du 24 avril 2014 portant assentiment à l'Accord de coopération du 20 mars 2014 relatif à la mise en œuvre des bassins EFE) et sur la liste des thématiques communes (cf. art. 11 du même décret).

Composition	Cf. organigramme ⁵	Cf. organigramme	Cf. organigramme	Cf. organigramme	Cf. organigramme	Cf. organigramme
Réunions	5 rencontres 22/01, 25/03, 27/05, 09/09, 14/10	6 rencontres 22/01, 25/03, 27/05, 09/09, 14/10, 09/12	Généralement, elles ont lieu tous les quinze jours, en fonction des travaux et des besoins.	6 rencontres 30/01, 26/03, 28/5, 18/6, 24/9, 19/11	4 rencontres 15/02, 16/05, 12/09 et 12/12	3 rencontres 12/02, 9 avril et 10/09

Tableau 2 : réunions des pôles de synergies et des groupes de travail

	Pôle de synergies communication média et multimédia	Pôle de synergies économies durables et alternatives	Pôle de synergies santé et action sociale	Pôle de synergies participation des publics
				
Objectif	<p>Identifier l'offre de formation disponible concernant les métiers mis en exergue comme prioritaires et/ou à maintenir au sein des thématiques communes (voir TC 2023 - Famille E). Promouvoir ces métiers et œuvrer à leur diffusion.</p> <p>En sus, organiser une matinée de rencontre avec l'ensemble des opérateurs du bassin en amont du lancement du pôle, objectif : mettre l'ensemble des participants</p>	<p>Mettre les acteurs (et forces vives) de notre bassin dans certains des grands secteurs d'activité (construction, industrie, alimentation, logistique) autour des enjeux de circularité, de circuits courts et de résilience alimentaire. Diagnostiquer les atouts du bassin, ainsi que les chantiers d'avenir pouvant être l'objet d'actions concrètes et coordonnées. Valoriser les métiers, les formations et/ou les options de l'enseignement en mettant l'accent sur le sens et la</p>	<p>Promouvoir les métiers de l'aide à domicile : aide familial, aide ménager social, garde à domicile... au regard de la situation du marché de l'emploi et des enjeux futurs. La première action du pôle sera la diffusion et la promotion de la plaquette "filères et passerelles" reprenant l'offre de formation pour les métiers de l'aide aux personnes.</p>	<p>Organiser, en partenariat étroit avec les acteurs de terrain dans le domaine de l'insertion socio-professionnelle et de la formation, un processus délibératif regroupant des demandeurs et des demandeuses d'emploi éloignées de l'emploi. Il leur sera demandé de s'informer, de réfléchir, de proposer puis de délibérer et adopter 5 mesures autour de l'emploi et de la formation.</p>

⁵ L'organigramme est disponible sur le site de l'Instance Bassin EFE de Liège : [lien](#)

sur le même pied par rapport aux données socio-économiques qui caractérisent le bassin et ainsi, décider des premières grandes orientations à mener à travers le pôle. Sur les 5 rencontres annuelles prévues pour un pôle de synergies, au moins deux d'entre elles seront organisées sous formes de webinaire.

Éventuellement, mettre sur pied un groupe de travail spécifique sur les intelligences artificielles afin d'organiser une veille active sur les impacts de celles-ci par rapport à l'emploi, les métiers et les compétences.

portée sociétale de ceux-ci [protection de l'environnement, apports sociaux et économiques, valeurs, savoir-faire] pour sortir de l'argumentaire sur les métiers en pénurie apparemment inopérant. Attirer par des messages positifs, dignifier, redonner de la valeur au travail et aux travailleurs.

Ces propositions ou recommandations seront ensuite relayées aux niveaux politiques compétents ainsi qu'aux acteurs de terrain. Le pôle a été inauguré dans la foulée d'une étude exploratoire sur cette thématique. Il tente ainsi d'apporter une réponse à la perplexité des acteurs de terrain et des entreprises qui constatent une désaffection des publics éloignés de l'emploi des dispositifs pourtant pensés pour eux, en donnant la parole aux personnes concernées.

Réunions

2 rencontres

4/06, 29/11

3 rencontres

1/02, 9/04, 10/10

1 rencontre

14/05

1 rencontre

30/09

	Groupe de travail stage en réalité virtuelle	Groupe de travail participation des publics
Objectif	Proposer de mettre en place à Liège le projet de stage en réalité virtuelle créé au printemps 2024 par l'Instance Bassin EFE de Huy-Waremme aux élèves inscrits en 4e année aide familial dans l'enseignement secondaire ordinaire. Il est très compliqué de pouvoir mettre en stage des élèves aussi jeunes chez les bénéficiaires.	Réaliser une étude exploratoire sur la faisabilité d'un processus délibératif sur les questions de l'emploi, du travail, de l'éducation, de la formation composé de demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi. Le GT a précédé le pôle de synergies du même nom.
Réunions	1 rencontre 12/12	3 rencontres 16/02, 20/03, 11/06

1.4 Réunions de l'Assemblée des Instances Bassins EFE (AIBEFE)

Celle-ci réunit les présidents des Instances Bassins EFE ainsi que les partenaires sociaux et les représentants des ministres. La tâche de cette Assemblée est principalement de coordonner le fonctionnement et le travail commun des 10 Instances Bassins EFE. En 2024, l'AIBEFE ne s'est réunie qu'une fois. La réunion programmée en juin a été annulée.

Durant cette année, l'assemblée a mené les travaux suivants :

- Réactions des Instances Bassins EFE au diagnostic (états des lieux de la formation en alternance et de la formation professionnelle) et aux scénarios réalisés par « Agir pour l'enseignement » (A.P.E) ;
- Suivi de la mise en place de la nouvelle gouvernance de l'enseignement qualifiant et chambres enseignement qualifiant
- Présentation du mémorandum des Instances Bassins EFE ;
- Suivi de la mise en place des CSRC au sein du FOREM et articulation avec les commissions consultatives des Instances Bassins EFE ;
- Suivi de la réunion du 8 janvier 2024 avec le Cabinet de la Ministre MORREALE et le FOREM ;
- Collaborations des Instances Bassins EFE avec le FOREM ;
- Projets interbassins ;
- Territoires zéro chômeur de longue durée : courrier des Instances Bassins EFE à la Ministre C. MORREALE du 29 février 2024 ;

Chapitre 2. ÉLABORATION DES RAPPORTS ANALYTIQUES

2024 a été l'année de la rédaction du rapport analytique et prospectif trisannuel. Ce travail conséquent a pour objectif de réunir, dans un document unique, une somme de données à la fois démographiques, socio-économiques et relatives à l'offre d'enseignement qualifiant et de formation pour adultes du bassin de Liège.

Ce socle commun d'informations issues des différentes administrations et des opérateurs concernés ainsi que de l'analyse desdites informations, a pour vocation de proposer aux acteurs du bassin un outil d'aide à la décision. Élaboré selon une méthodologie commune aux 10 Instances Bassins EFE, il offre en outre une grille de lecture régionale plus large permettant les comparaisons et la mise en perspective. La trame commune aux 10 Instances Bassins EFE a été mise à jour au cours du premier semestre 2024 par un groupe de travail composé des analystes de chacun des bassins.

2.1 Contexte socio-économique

La première partie du rapport analytique et prospectif 2024 de l'Instance Bassin EFE de Liège brosse le portrait socio-économique du territoire. Le premier chapitre présente les facteurs démographiques : évolution de la population, pyramide des âges, vieillissement, tandis que le deuxième explore les indicateurs statistiques du marché de l'emploi : emploi salarié et emploi indépendant, taux d'emploi, taux d'emploi intérieur, mais aussi taux de chômage, offres d'emploi, créations et faillites d'entreprises, INAMI, RIS, entre autres.

2.2 Offre d'enseignement et de formation

Le chapitre 3 du rapport analytique et prospectif 2024 recense l'offre d'enseignement qualifiant et de formation pour adultes disponible sur le bassin et ce, opérateur par opérateur et secteur par secteur, avec un focus rétrospectif sur le rapport précédent afin d'esquisser, confirmer ou infirmer des tendances. Les dimensions de genre sont notamment mises en lumière.

Cet important travail de recension alimente également les analyses qui mènent à l'établissement et la mise à jour des thématiques communes et des métiers prioritaires du bassin. Elles font l'objet du chapitre 4, tandis que le chapitre 5 reprend les recommandations du groupe de travail « thématiques communes ».

Chapitre 3. ÉTABLIR UNE LISTE DE THÉMATIQUES COMMUNES

Ce chapitre expose les travaux de l'Instance Bassin EFE de Liège en vue de l'actualisation de la liste des thématiques communes⁶.

3.1 Thématiques communes : liste des métiers prioritaires pour le développement de la programmation de l'offre d'enseignement et de formation

Les thématiques communes englobent à la fois une liste de métiers prioritaires ainsi qu'une série d'orientations et de recommandations à propos de l'offre d'enseignement et de formation professionnelle sur le territoire des 24 communes du bassin. La liste des métiers dits « prioritaires » indique s'il convient de créer, maintenir ou adapter l'offre d'enseignement et/ou de formation ; elle sert de base pour le pilotage de l'offre d'enseignement qualifiant ainsi que de référence pour l'offre de formation. L'objectif des thématiques communes est de permettre d'ajuster au mieux l'offre existante aux besoins socio-économiques.

Pôles de synergies, rencontres et analyses sectorielles et/ou transversales ont alimenté la réflexion du groupe de travail « thématiques communes » qui s'est réuni le 23 septembre 2024. Les métiers prioritaires et les thématiques communes définies par ce GT ont été validées par l'Instance Bassin EFE de Liège le lundi 14 octobre 2024.

L'Instance Bassin EFE de Liège a identifié 125 métiers prioritaires, soit 17 de plus que l'an dernier⁷.

3.2 Recommandations

Traditionnellement, les recommandations émises par les Instances Bassins EFE portent sur l'orientation et la promotion des métiers et filières techniques et professionnelles, l'adaptation de l'offre d'enseignement et de formation, les places de stage et l'alternance ainsi que les équipements et ressources. Elles peuvent être transversales ou sectorielles.

Comme l'année précédente, l'Instance Bassin EFE de Liège a voulu mettre l'accent, d'une part, sur les évolutions et les enjeux aussi bien technologiques que climatiques, et leur impact sur les compétences ; et, de l'autre, sur l'attractivité des métiers dits « pénibles », souvent en pénurie, en abordant notamment la question de l'organisation du travail ou celle du sens que l'on donne à l'emploi.

⁶ La liste des thématiques communes est un cadre commun concerté pour la programmation et le développement d'offres d'enseignement et de formation dans le bassin.

⁷ La liste des thématiques communes est disponible via ce [lien](#)

Chapitre 4. MISSION DE REMISE D'AVIS

Ce chapitre aborde les aspects liés à la communication des informations ainsi que les avis remis par l'Instance Bassin EFE de Liège relatifs à la pertinence de l'offre de formation déployée sur le territoire. Il peut s'agir d'avis d'initiatives ou de sollicitations.

4.1 Remise d'avis

L'Instance Bassin EFE de Liège a remis différents avis.

4.1.1 Avis et interpellations de l'Instance Bassin EFE

En 2024, l'Instance Bassin EFE de Liège n'a reçu aucune interpellation.

4.1.2 Avis de la Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation

4.1.2.1 Agrément pour des centres d'insertion socioprofessionnelle (CISP)

La Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation (CSEF) a été interpellée pour rendre des avis sur des filières de formation (demande d'agrément) pour 9 CISP. Sur les 9 dossiers analysés, 8 ont obtenu un avis favorable et 1 a obtenu un avis défavorable.

Notons que l'une des missions de la CSEF est d'émettre des avis, des recommandations ou des propositions concernant l'emploi et la formation. L'analyse des dossiers se réalise en conformité des dispositions décrétales, dont notamment : le [Décret du 6 juin 1999 relatif à l'Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi](#) et le [Décret du 10 juillet 2019 relatif aux Centres d'Insertion Socio-Professionnelle](#) (CISP).

4.1.2.2 Dispositif de crédit adaptation

La CSEF a reçu 8 dossiers de demande de crédit-adaptation en 2024. Ils ont tous été considérés comme favorables, dont 1 qui fut tout de même accompagné d'une recommandation. En effet, les membres regrettent de temps à autres que, dans des cas qui le justifieraient complètement, les crédits adaptation soient sollicités au détriment des fonds d'équipement.

En effet, les crédits adaptations en Wallonie sont des aides financières destinées aux entreprises pour soutenir les formations spécifiques de leurs travailleurs. Ces formations visent à maintenir à niveau ou à développer les compétences des employés.

De manière plus détaillée, les crédits adaptations concernent toutes les entreprises ayant au moins un siège en Wallonie, à l'exception des ASBL⁸. Les objectifs des formations proposées doivent concerner la remise à niveau, la polyvalence, l'adaptation à un nouveau poste, l'utilisation de nouveaux outils ou de nouvelles méthodes de travail, des mises en place de systèmes de management de qualité, environnemental ou de sécurité.

Un volet tutorat⁹ permet également de former les travailleurs en utilisant les compétences d'employés plus expérimentés.

Dans ce cadre, les PME peuvent disposer d'avantages financiers. Elles peuvent ainsi recevoir 9 euros par heure de formation, avec un plafond de 80 000 euros par entreprise sur une période de deux ans.

4.1.2.3 Agrément des formations à destination des travailleurs ALE


La CSEF a reçu 4 dossiers pour des demandes de remise d'avis. Elle a pu statuer sur 2 d'entre eux, qui ont obtenu un avis favorable. Pour les deux autres demandes, les dossiers ALE n'avaient

⁸ [Bénéficiaire d'un Crédit Adaptation \(wallonie.be\)](#)

⁹ [Bénéficiaire d'un Crédit-Adaptation Volet Tutorat, aide financière pour ...](#)

pas besoin de l'avis de la CSEF, celle-ci n'étant pas compétente dans le cadre de leurs demandes.

En effet, afin de bien clarifier le cadre dans lequel la CSEF opère, une rencontre avec les 24 ALE du bassin de Liège est organisée une fois par an. Le document qui leur permet de solliciter la CSEF leur est présenté. En effet, les ALE peuvent prétendre à un large portefeuille de formations agréées qu'elles proposent à leurs bénéficiaires. Néanmoins, dans certains cas, les ALE souhaitent faire appel à des formations qui ne font pas partie de ce portefeuille. C'est dans ce contexte qu'elles peuvent solliciter la CSEF. Voici dans les grandes lignes les conditions :

<p>Les Agences locales pour l'emploi doivent consacrer</p> <p>1/4 de la quote-part versée par l'éditeur de chèques-ALE sur les chèques payés</p> <p>au financement d'actions de formation ou d'insertion socioprofessionnelle</p> <p>au profit des chômeurs ou des bénéficiaires du revenu d'intégration social (RIS) inscrits à l'agence.</p>	<p>Les formations agréées d'office sont :</p> <ol style="list-style-type: none">Des modules de formation organisés par un des opérateurs suivants :<ul style="list-style-type: none">✓ Le FOREM ou un opérateur conventionné avec lui pour la formation concernée ;✓ Les centres de compétence, les centres de formation IFAPME ;✓ les CISP agréés ;✓ Les centres de formations de l'AVIQ ;✓ Les établissements d'enseignement de promotion sociale.Des modules de formation agréés et organisés par un opérateur agréé "chèques formations".Des formations de permis de conduire, de sécurité ou d'agence de gardiennage (loi Tobback).	<p>Une autre formation?</p>  <p>Si l'ALE souhaite financer une formation qui ne rencontre pas ces conditions, elle peut introduire sa demande motivée auprès de l'Instance Bassin de sa région → Voir formulaire de demande.</p> <p>La copie de l'avis positif de la Chambre Emploi – Formation tient lieu d'attestation à fournir par l'ALE pour faire reconnaître la formation (action de formation ou d'insertion socioprofessionnelle).</p>
--	--	--

Notons également qu'à Liège, les opérateurs de formations suivants sont reconnus :

- L'ONE notamment dans le cadre du décret « accueil temps libre » (ATL) ;
- La Région wallonne qui agréé des opérateurs de formation dans le cadre du PMTIC (devenu DIGISTART) et
- La Croix-Rouge pour les formations premiers secours, réanimation cardiaque et utilisation d'un défibrillateur.

4.1.2.4 Appels à projet « Parcours de renforcement des compétences 3 (APRC3¹⁰)

Entre avril et juin 2024, la CSEF a reçu 15 propositions de projets de partenariats de parcours de renforcement des compétences 3. Pour rappel, l'APRC2 visait à tester, renforcer et améliorer les pratiques de terrain permettant de lever les freins aux dynamiques partenariales entre opérateurs d'insertion et de formation, en vue d'améliorer de manière structurelle les politiques publiques de parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés en Wallonie.

Pour ce faire, la Wallonie cherche à encourager la création de parcours de filières au niveau local permettant le renforcement des compétences de ce public. L'appel à projets s'adresse aux opérateurs publics de formation et assimilés (centres de formation FOREM, centres de formation IFAPME, établissements de l'Enseignement de Promotion sociale, centres de compétence), aux centres d'insertion socioprofessionnelle agréés et aux centres de validation des compétences agréés. S'agissant d'un appel à projets relatif aux partenariats, le projet doit comporter au minimum deux partenaires issus d'horizons différents, dont au moins un centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP) agréé et au moins un opérateur public de formation, un opérateur public d'enseignement qualifiant, ou un centre de validation des compétences agréé. Des partenaires additionnels agréés et/ou reconnus par la Wallonie (autres que ceux mentionnés ci-dessus) peuvent être associés aux projets pour des missions spécifiques (par exemple, SAFA, CFISPA, etc.).

L'appel à projets renforcement des compétences 3 (APRC3) s'inscrit dans les grandes lignes de l'APRC2 avec quelques différences non négligeables. En effet, l'APRC3 visait, quant à lui, des opérateurs n'ayant pas participé aux précédents appels ou voulant mettre en place un nouveau parcours ou une nouvelle filière. Autrement dit, les opérateurs devaient réaliser des partenariats avec d'autres partenaires que ceux avec lesquels ils avaient réalisé l'APRC2 ou présenter une

¹⁰ [APRC3 Texte appel version définitive.pdf](#)

nouvelle filière s'ils se représentaient avec les mêmes partenaires. Il ne s'agissait donc pas d'une suite de l'APRC2. Cela étant dit, l'APRC3 pouvait concerner des projets non retenus lors de l'appel précédent.

Ici, les parcours devaient comporter au moins deux partenaires avec pour priorités qu'ils soient :

- Organisés au sein d'un même bassin ;
- Conçus en lien avec des fonctions critiques et/ou des métiers prioritaires (cf. thématiques communes 2023 pour 2024) et
- Qu'ils s'adressent à des publics peu scolarisés (<CESS).

Pour rappel, le Plan de Relance de la Wallonie a notamment prévu des moyens pour lancer des appels à projets partenariaux pour mettre en œuvre des parcours de renforcement des compétences.

L'appel à projets APRC3 s'adressait donc, tout comme les deux précédents (APRC1 et APRC2), aux opérateurs publics de formation et assimilés :

- Centres de formation FOREM ;
- Centres de formation IFAPME ;
- Établissements de l'Enseignement de Promotion Sociale ;
- Centres de compétences ;
- Centres d'Insertion Socioprofessionnelle ;
- Centres de Validation des Compétences agréés.

La Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation (CSEF) a reçu 10 dossiers qui ont tous été analysés et ont reçu un avis favorable.

4.1.2.5 *Convention Enseignement de promotion sociale EPS-FOREM*

La CSEF a reçu, en 2024, 1 dossier de remise d'avis concernant une convention d'Enseignement de promotion sociale (EPS) - FOREM. Ce dossier a obtenu une remise d'avis favorable.

Notons que la convention cadre cofinancée EPS-FOREM règle les modalités concernant les actions cofinancées par le FOREM et l'Enseignement de Promotion sociale. Elle s'inscrit dans les priorités du Contrat d'Avenir pour la Wallonie puisqu'en aidant la formation, elle soutient une politique de développement économique durable et renforce la coopération entre la Région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Par la mise en œuvre d'initiatives de formation et d'insertion professionnelle, elle veille également à assurer un avenir meilleur aux jeunes.

Elle contribue au renforcement de l'employabilité et de l'adaptabilité des demandeurs d'emploi au travers de programmes de formation qualifiante en lien avec les besoins du marché de l'emploi et ses tensions.

Elle vise donc prioritairement les projets de formation qualifiante ;

- Liés aux pénuries de qualification ;
- Visant des publics fragilisés ;
- Intégrant, si nécessaire, une remise à niveau.

Elle veut également favoriser l'égalité des chances en matière d'accès à la formation qualifiante et à l'emploi.

La circulaire 3688 fixe les modalités et les procédures d'agrément, d'organisation et d'évaluation des formations projetées dans le cadre de cette convention.¹¹

¹¹ [Enseignement.be - Circulaires](https://www.enseignement.be)

4.1.2.6 Équipements pédagogiques de pointe de l'enseignement qualifiant

Chaque année, l'Instance Bassin EFE de Liège est sollicitée pour émettre un avis sur les demandes de financement des écoles dans le cadre de l'appel à projets « fonds d'équipement ». Ce fonds est dédié à la modernisation des équipements pédagogiques de pointe dans les établissements secondaires de l'enseignement qualifiant.

Afin d'éviter une dispersion des ressources, l'investissement dans de nouveaux équipements pédagogiques de qualité doit être en phase avec la réalité du monde du travail et en cohérence avec les équipements disponibles dans les établissements d'enseignement, les Centres de compétence et les Centres de Technologies Avancées.

Conformément au Décret du 26 avril 2007 garantissant l'équipement pédagogique de l'enseignement qualifiant, la Fédération Wallonie-Bruxelles poursuit ses efforts de modernisation des équipements pédagogiques dans l'ensemble des établissements d'enseignement qualifiant et des centres de technologies avancées.

L'expertise de l'Instance Bassin EFE de Liège, via la CSEF, est sollicitée pour émettre un avis sur les demandes d'équipements pédagogiques, afin de favoriser les projets alignés avec le marché de l'emploi régional. En 2024, la CSEF a rendu 142 avis.

Chapitre 5. PÔLES DE SYNERGIES ET GROUPES DE TRAVAIL

Ce chapitre concerne les pôles de synergies existant sur le bassin liégeois, ainsi que les groupes de travail actifs en 2024. Ce chapitre aborde également les actions communes aux pôles de synergies, présente les axes transversaux et comporte un focus sur les pistes d'actions et le nouveau pôle de synergies pour 2025.

5.1 Pôles de synergies actifs en 2024

L'Instance Bassin EFE de Liège suit les travaux des pôles de synergies suivants :

- Le pôle de synergies économies durables et alternatives (EDA) ;
- Le pôle de synergies santé et action sociale (SAS) ;
- Le pôle de synergies communication média et multimédia (ComMM) ;
- Le pôle de synergies participation des publics (PAPu) ;

5.1.1 Pôle de synergies économies durables et alternatives

Pour rappel, ÉDA est un pôle de synergies centré sur les économies durables et alternatives avec la volonté d'examiner les « nouveaux » métiers, porteurs de sens, d'inspiration et surtout d'avenir. Dans le domaine de l'économie circulaire, la valorisation des déchets et le réemploi, notamment dans les secteurs de l'industrie et de la construction, sont des défis qui se posent au présent et requièrent des professionnels formés aux métiers de la déconstruction, de la prévention du déchet, du réemploi, du recyclage. Dans le domaine des circuits courts, même si l'approche circuits courts ne se limite pas à ces seuls domaines, les métiers de l'agroalimentaire et de la logistique sont les plus visibles et actifs. Le contexte régional wallon et, singulièrement, le réseau dense déjà déployé sur le bassin liégeois, imposent de mettre en place, dès aujourd'hui, des formations et des conditions d'exercice décentes de ces métiers essentiels dans un contexte de crises climatique et énergétique.

En tant que pôle de synergies, l'objectif est de pouvoir poser des diagnostics transversaux ou plus sectoriels autour de ces « économies durables et alternatives ». De sonder les besoins socioéconomiques, les soutiens, métiers, formations, compétences nécessaires. Pour une transition des acteurs (entreprises, enseignement, formation) vers l'économie circulaire et/ou les circuits courts.

Au-delà du diagnostic et des réunions, ÉDA en 2024 a mené une première grande action concrète, au sein du secteur de la construction. Ce dernier est très important sur le bassin liégeois (nombreuses entreprises, travailleurs, chantiers, opportunités d'emploi, écoles et opérateurs de formation). Sa « niche circulaire » (dans le sens « sous-secteur ») est pourtant encore assez méconnue, ce qui offrait l'occasion d'apporter une plus-value.

Afin d'apporter à la fois de la lumière sur un secteur porteur et en développement et des informations précises et concrètes s'adressant aux acteurs EFE, un cycle de visites de chantiers et bâtiments circulaires a été développé en partenariat avec la Spi et le GRE-Liège. En 365 jours, du 30 novembre 2023 au 29 novembre 2024, nous avons organisé 4 visites permettant à des entreprises, administrations, formateurs et chefs d'atelier en construction de découvrir des chantiers et bâtiments pionniers sur le plan circulaire (conception, business plans, matériaux, techniques constructives et déconstructives, partenariats, ...).

Voici quelques chiffres qui résument ces 4 visites de 2024 :

Nombre de visites de chantiers/bâtiments	4
Participants :	275
1) Entreprises privées	115
2) Enseignement (qualifiant-supérieur) & formation professionnelle	75
3) Administrations et entreprises publiques	85

Au-delà de la participation notable sur le plan quantitatif, nous avons pu constater un intérêt, voire un enthousiasme chez des acteurs aux profils pourtant variés. La multiplication des rencontres a permis de :

1. Donner un espace pour l'expression très concrète de besoins sur le terrain, qu'il s'agisse de métiers & compétences, de formation, d'aides publiques mais aussi simplement d'informations sur un secteur encore en plein développement et méconnu par certains ;
2. Servir de plateforme de rencontre pour des acteurs qui ont, pour certains, participé à toutes les visites, âprement réseauté et, potentiellement, commencé à se structurer (c'est notamment le cas pour certains acteurs de la formation qui ont reconnu échanger à présent beaucoup plus régulièrement sur ces sujets liés à l'économie circulaire et leur intégration dans les parcours).

À la suite de la visite du chantier des ACEC, le 29 novembre dernier, la demande est claire pour une pérennisation de ces visites en 2025. Nous planchons actuellement sur des propositions qui permettent d'y répondre favorablement, tout en tenant compte de l'importante baisse du budget de l'Instance Bassin EFE de Liège, qui complique singulièrement nos marges de manœuvre (nombre de visites, nombre de participantes et participants potentiels, déplacements organisés, catering, recours à des expertes et experts, outils de communication ou de synthèse, ...).

5.1.2 [Pôle de synergie participation des publics](#)

En janvier 2024, une étude exploratoire autour de la participation des publics éloignés de l'emploi a démarré. Elle s'inscrivait dans la suite logique d'une réflexion initiée en 2023 par les membres de l'Instance Bassin EFE de Liège à partir du constat de désertion des différentes filières et des dispositifs d'insertion socio-professionnelle par les personnes auxquelles ces mesures s'adressent. Les entreprises se joignaient à ce concert, faisant part également d'une « désaffiliation », démobilité ou désintérêt pour les emplois vacants dans leurs structures.

L'étude exploratoire avait une mission bien précise : vérifier la faisabilité et les conditions pour l'organisation d'une assemblée délibérative regroupant des personnes dites éloignées du marché de l'emploi. Un [groupe de travail](#) fut constitué à cet effet, regroupant des acteurs et actrices de l'insertion socio-professionnelle, de la formation pour adultes, des CPAS, de l'éducation permanente, des associations de terrain, de l'Université de Liège et du FOREM.

Une première réunion s'est tenue le 16 février 2024. Déjà, les points essentiels étaient sur la table, à savoir : la composition de l'assemblée délibérative (quels publics ?), les mécanismes de l'organisation et la question à poser à l'assemblée, en d'autres termes, le mandat et les suites à donner à ce mandat.

Le groupe de travail a continué à plancher sur ces thématiques lors de la réunion suivante qui s'est tenue le 20 mars.

Le 11 juin, il a invité Madame Isabelle Dresse, membre du G1000, une ASBL dédiée à l'innovation démocratique et, très concrètement, à la démocratie délibérative, à venir exposer les grands principes du dispositif. Parallèlement, Nadine Janssens, analyste et pilote du GT, s'était formée durant trois jours du mois de mars à la démocratie délibérative.

L'été 2024 a marqué une étape décisive : après des contacts avec le CESE européen et le CESE wallon, la décision est prise et entérinée par le bureau de convertir le groupe de travail en un pôle de synergies sur la « Participation du public ».

Le pôle s'est ensuite réuni le 26 septembre pour la dernière fois en 2024. Les contacts, notamment avec l'ULiège, se sont néanmoins poursuivis et l'étude exploratoire, parvenue à son terme, a été présentée le 9 décembre 2024, lors de l'après-midi d'étude et de réflexion consacrée aux difficultés de la jeunesse liégeoise, l'une des composantes des publics qui constitueraient l'assemblée délibérative.

La possibilité d'organiser cette assemblée délibérative dépend grandement du contexte politique local et régional, modifié substantiellement par les dernières élections régionales et communales. Un commanditaire doit être trouvé pour que le dispositif puisse être mis en place. De ce commanditaire dépendra également le type de financement. Ces questions devraient être tranchées dans le courant 2025.

5.1.3 Pôle de synergies santé et action sociale



Le pôle de synergies santé et action sociale axé sur l'aide à domicile a été clôturé. Cette décision découle de l'implication de l'Instance Bassin EFE de Liège dans les travaux du groupe de travail Interbassins pour l'aide aux personnes, ainsi que d'un autre groupe de travail associant le FOREM, l'AsSAF et les Instances Bassins EFE, tous deux centrés sur l'aide à domicile. Afin d'éviter les redondances, le Bureau a choisi de fermer ce pôle et a demandé à l'équipe d'organiser un événement de clôture.

Lors de cette rencontre qui s'est tenu le 22 mai 2024, le thème abordé était : « *L'évolution de la filière d'aide familiale : impacts et perspectives* ». À l'issue de cet événement, il a été décidé d'informer, via un [courrier d'interpellation](#) à propos des écueils engendrés par les réformes en cours et proposer des pistes pour les éviter aux divers ministres concernés. La lettre a été envoyée aux nouveaux gouvernements de la Région wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

5.1.4 Pôle de synergies communication, média et multimédia (CoMM)

En 2024, se basant sur les thématiques communes, l'Instance Bassin EFE de Liège a décidé de créer un pôle de synergies consacré à la famille E : communication, média et multimédia. Pour l'instant, les métiers prioritaires de cette famille sont au nombre de 4 : community manager, graphiste infographiste, animateur 2D/3D et web designer/motion designer. Sur base de ceux-ci un premier recensement de l'offre de formation a été réalisé et est disponible via notre plateforme A.T.L.A.S ([Atlas](#)).

Le 4 juin 2024, sur base de ce recensement, l'Instance Bassin EFE de Liège a convié l'ensemble des opérateurs du bassin concernés par ces filières et métiers, à une matinée d'échanges. Ce sont plus de 30 opérateurs qui ont répondu présent. Grâce aux retours des CISP, des Centres de compétences, des CTA, de l'IFAPME, du FOREM, d'AGORIA, du SFMQ, de l'enseignement de promotion sociale ainsi que l'enseignement ordinaire, plus particulièrement l'enseignement qualifiant, il a été possible de tirer différents constats.

Tout d'abord, la perméabilité de ces métiers. Il apparaît qu'un bon nombre de compétences identiques se retrouvent au sein de ces différents métiers. Ce

premier constat permet de mieux saisir diverses difficultés et principalement, celle en lien avec les compétences. En effet, il devient du coup assez complexe d'en rédiger les fiches métiers, comme le SFMQ a pu le souligner. Les mêmes difficultés d'exhaustivité réapparaissent au moment des discussions concernant les compétences à avoir pour prétendre à tel ou tel métier.

A été, brièvement, abordée l'idée d'un référentiel commun de compétences pour l'ensemble de ces métiers qui serait schématisé par des curseurs afin de laisser un individu cocher/estimer son propre niveau de compétence.

Autre caractéristique relevée, le contexte dans lequel évoluent ces métiers. De fait, ce contexte est en perpétuel changement et ce, de manière extrêmement rapide. Par ailleurs, l'impact des I.A. est déjà perceptible, et il est unanimement reconnu qu'il est urgent de comprendre et d'exploiter ces nouvelles technologies et leur potentiel.

D'ailleurs, pour la plupart d'entre eux, l'utilisation de certaines I.A. est déjà incorporé dans les cursus proposés.

Dans la même optique, des participants tels que le FOREM (AMEF) et AGORIA ont souligné ces mêmes constats par rapport au contexte particulier et, surtout, ont explicité le manque de main d'œuvre (profil qualifié) criant sur le marché de l'emploi. Ils attirent aussi l'attention sur les changements qui s'opèrent actuellement et qui se poursuivront sur la nature du travail qui sera demandé à un individu. Par exemple, les tâches répétitives seront effectuées par les I.A., laissant ainsi à l'humain le rôle de superviseur des tâches accomplies par l'I.A. Cela libérera du temps pour se concentrer sur des tâches plus créatives. Par ailleurs, bien que les I.A. coderont, il est essentiel qu'un individu comprenne le raisonnement derrière le codage. Cela lui permettra de mieux superviser l'I.A. et de cibler les erreurs éventuelles, même s'il ne sera plus nécessairement amené à créer des lignes de code lui-même.

Toujours selon les participants, bien que certaines filières éprouvent du mal à se remplir sur le bassin de Liège ce n'est pas le cas de la majorité. L'ensemble des participants ont marqué la nécessité d'un travail sur une meilleure visibilité de l'offre de formation.

Enfin, le GRE-Liège soutient plusieurs projets structurants dans le domaine de l'économie créative et numérique, notamment autour de la formation aux métiers du cinéma et de la création d'un studio de gaming de dimension internationale. Ce projet est donc une action que l'Instance Bassin EFE de Liège compte suivre afin d'en relayer les avancées et contribuer, à son échelle, à sa visibilité.



Sur base de ces présentations et échanges, différentes pistes de travail ont été dégagées tous azimuts : organiser une série de webinaires consacrés aux I.A. et qui tourneraient autour de ces thématiques : lesquelles existent à l'heure actuelle ? Quelles utilisations au sein de l'enseignement, de la formation, de l'entreprise et de l'administration ? Thématiques divisées en plusieurs séances. Sur base de ces webinaires et de ce qui en aura été dégagé, il faudra analyser l'éventualité d'un GT I.A., mener une action qui aurait pour objectif de contribuer à une meilleure visibilité des opérateurs du bassin ainsi que leurs besoins de main d'œuvre, sonder et éventuellement, créer un GT filière atypique, avec les opérateurs preneurs, exploiter les méthodologies de type MolenGeek, Ecole 19, Campus 19, ... rester en veille active par rapport au projet du GRE, ...

La première rencontre du pôle, qui s'est déroulée le 29 novembre 2024 en visioconférence, avait pour objectif de planifier, au minimum, le contenu des deux prochaines rencontres. Lors de cette réunion, les membres ont décidé ensemble des grandes lignes de ces futures rencontres. Les participants ont particulièrement insisté sur l'importance de poursuivre et d'alimenter les synergies entre les acteurs du bassin.

En effet, dans le contexte politique flou dans lequel évoluent l'ensemble des opérateurs du bassin de Liège, la première action souhaitée par les membres est la réalisation d'une plaquette de présentation mettant en exergue l'ensemble des établissements/opérateurs qui travaillent pour ces métiers de la Famille E. Les membres souhaitent, mettre en avant leurs plus-values respectives et leurs complémentarités.

5.2 Groupes de travail actifs en 2024

5.2.1 Groupe de travail stage en réalité virtuelle

Le groupe de travail s'est réuni une première fois le 12 décembre 2024 pour une présentation complète du projet pilote développé sur le bassin de Huy-Waremme au printemps 2024.

Le GT est composé de représentants de 5 écoles secondaires ordinaires organisant l'option aide familial en 4e année, de représentants des écoles d'enseignement pour adulte organisant également cette formation dans la zone de Liège et des représentants de SAFA.

Après la présentation complète du projet, les différents membres présents ont manifesté un réel intérêt pour organiser le projet dans la zone de Liège. Une attention devra cependant être apportée à la reconnaissance de ce projet comme stage pour les écoles. Si ce n'est pas le cas, les écoles souhaitent quand même l'organiser car cela apportera un réel plus dans la formation de leurs élèves et leur permettra d'affiner leur choix d'option avec une vision plus globale de leur futur métier.

Cette formation pourra également être proposée dans un second temps dans les écoles d'enseignement pour adulte.

5.2.2 Groupe de travail participation des publics

Ce groupe de travail a démarré ses travaux en février 2024. Sa mission était de réaliser une étude exploratoire afin de vérifier la faisabilité d'un processus délibératif sur les questions de l'emploi, du travail, de l'éducation, de la formation composés de demandeurs d'emploi éloignés de l'emploi.

Le GT a précédé le pôle de synergies du même nom.

5.3 Pistes d'actions et nouveaux pôles de synergies pour 2025

Les 3 pôles de synergies existants poursuivront leurs travaux en 2025 : communication, média et multimédia ; économies durables et alternatives (avec un important focus sur la construction

circulaire) ; et participation des publics, ce dernier si et seulement si un commanditaire et un mode de financement réaliste peuvent être trouvés dans un délai raisonnable.

Un pôle de synergies consacré à l'intermodalité et à la logistique urbaine fluviale est à envisager sous certaines conditions, à savoir la concrétisation de projets pilotes en ce sens sur le territoire du bassin. Un premier contact a été établi en 2024 avec le Port Autonome de Liège pour voir ce qui se fait et les projets envisagés en matière de logistique urbaine fluviale.

Si les ressources humaines le permettent, un groupe de travail autour de la réorganisation des métiers dits pénibles et/ou en pénurie aurait tout son intérêt.

Enfin, une veille systématique autour de l'intelligence artificielle doit intégrer la routine de l'équipe en 2025, comme elle l'a fait en 2024.

Chapitre 6. LES TRAVAUX DE L'INSTANCE ET LES PROJETS DES CHAMBRES

Ce chapitre synthétise les travaux réalisés au cours de l'année 2024 par l'Instance Bassin EFE de Liège (Bureau, équipe administrative et Instance plénière), la Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation, le Comité des acteurs pour la formation et l'emploi et la Chambre Enseignement.

6.1 Travaux de l'Instance Bassin EFE

L'Instance Bassin EFE de Liège a participé à l'élaboration de divers travaux, a mené et collaboré à l'organisation de rencontres, d'actions, etc.

6.1.1 Projet Territoire zéro chômeur de longue durée

Alors que fin 2023, politiques et acteurs de l'insertion socio-professionnelle se réjouissaient du lancement tant attendu des projets pilotes « Territoires zéro chômeur de longue durée », inspirés de l'expérience innovante française, 2024 a marqué le démarrage effectif, parfois bien huilé, d'autres fois plus ardu et semé d'embûches, des 6 projets du bassin de Liège. Les territoires concernés ont d'ailleurs fait l'objet d'une carte thématique dédiée sur [A.T.L.A.S.](#), l'outil cartographique interactif et dynamique de l'Instance Bassin EFE de Liège.

6.1.1.1 *Au niveau local*

Identifiée pour être l'agrégateur des réflexions et des échanges et animer le réseau des chefs de file, l'Instance Bassin EFE de Liège a mené à bien ces missions en organisant, à la demande des porteuses et des porteurs de projets TZCLD, les réunions thématiques suivantes :

- 14 février : autour de la dynamique des projets
- 4 avril : autour des aides à l'emploi
- 5 juin : autour de l'économie sociale
- 16 septembre : autour des filières alimentaires
- 18 novembre : autour de l'état des lieux des projets

6.1.1.2 *Au niveau wallon*

Depuis le lancement des projets TZCLD, un groupe de travail interbassins intégrant les bassins concernés par l'expérience se réunit régulièrement pour animer, cette fois au niveau régional, les porteurs et porteuses de projets wallons.

Les réunions interbassins se sont déroulées en visioconférence, soit pour faire le point sur l'état d'avancement et les difficultés des projets¹², soit pour organiser des rencontres comme celle du 10 juin, à Jambes, au lendemain des élections régionales et fédérales.

Ces dernières ont d'ailleurs rebattu les cartes. Après quelques mois d'incertitudes quant à l'avenir de ces expériences pilotes, les projets ont enfin l'assurance de leur continuité, au moins en 2024 et 2025. Désormais, le dossier est passé du cabinet de l'emploi et de la formation du gouvernement wallon à celui de l'économie sociale. Ce changement politique s'accompagne d'un changement de nom : exit les Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée, ils s'appellent désormais TerritoiR'ES, ou TRES, pour Territoires de Réparation par l'Économie Sociale. En lien avec cette décision, un projet de modification du dispositif IDESS, Initiatives de Développement de l'Emploi dans le Secteur des Services de proximité à finalité sociale¹³.

¹² Réunions des 29 février ; 25 avril ; 28 mai ; 3 octobre ; 7 octobre ; 15 octobre ; 8 novembre ; 25 novembre ; 4 décembre et 17 décembre.

¹³ <https://coppieters.wallonie.be/home/communiqués-de-presse/presses/territoires-zero-chomeur-devient-territoires-pour-territoires-de-reparation-par-l-economie-sociale-tres.html>

Les Instances Bassins EFE concernées par Territoire Zéro Chômeur se sont réunies avec l'ensemble des porteuses et des porteurs de projet, sans doute pour la dernière fois, le 10 décembre dernier, à Jambes. Elles resteront au service des projets localement, mais leur mission régionale s'achève avec ce passage de l'emploi et de la formation à l'économie sociale.

6.1.2 [Cartographie](#)

L'outil cartographique dynamique et interactif A.T.L.A.S. compte désormais 14 mois au compteur. Données et cartes sont régulièrement mises à jour, soit dans le cadre du contrat de maintenance avec le prestataire, soit par l'équipe de l'Instance Bassin EFE de Liège.

Les statistiques de fréquentation de l'outil sont positives : en un an, il a comptabilisé 1.401 visites¹⁴, soit une moyenne de 3,8 visites par jour. Les cartes les plus vues sont celle des ex-Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (57,5%) et la carte généraliste A.T.L.A.S., qui reprend toutes les couches de données disponibles (36,6%).

L'outil a surtout été présenté aux membres de l'Instance Bassin EFE de Liège fin 2023 et début 2024, au moment de la mise en production. Néanmoins, le 21 novembre dernier, il a fait l'objet d'une présentation aux autres Instances Bassins EFE. Le contexte budgétaire constitue cependant un frein à sa généralisation aux autres bassins.

6.1.3 [Plateforme emploi des migrants](#)

La plateforme emploi des migrants s'est concentrée cette année sur la mise en place de solutions innovantes pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises, en s'inspirant du projet mené par Le Monde des Possibles et l'IRFAM (Hospi'Jobs¹⁵), avec l'ambition de l'étendre à d'autres secteurs. L'objectif est double : répondre aux difficultés de recrutement des entreprises et de raccourcir les parcours vers l'emploi pour les publics migrants en créant une synergie efficace entre les entreprises et les professionnels de l'intégration et l'insertion.

Pour ce faire, la plateforme a réfléchi à un dispositif où les entreprises s'engagent à accompagner le public (choix d'un tuteur, etc.) et où, parallèlement, le secteur de l'intégration et de l'insertion soutient à la fois le candidat et les entreprises. Ce soutien se traduit par un rôle de médiation, d'accompagnement, ainsi que par des formations et une aide à la gestion de la diversité et de l'interculturalité.

Dans ce projet, ont été mobilisés :

Les représentants des employeurs

- Objectif : encourager les entreprises à intégrer les publics migrants comme une des solutions alternatives face aux pénuries de main-d'œuvre ;
- Acteurs impliqués : UCM, UWE, ADP Liège, Constructiv, Embuild, Fédération HoReCa.

Les acteurs de l'insertion/intégration

- Objectif : encourager une collaboration étroite entre les différents intervenants de l'insertion et de l'intégration pour offrir un service cohérent et unifié ;
- Acteurs impliqués : Calif, Cripel, Le Monde des Possibles, Irfam.

Pour débiter ce projet, nous avons travaillé en collaboration avec le CRIPEL et l'IRFAM sur une capsule vidéo intitulée « *Votre entreprise manque de main-d'œuvre ?* ». Cette production visuelle de courte durée vise à montrer les opportunités que présente le public migrant et l'offre de service du secteur de l'insertion/intégration. Le but est de présenter le projet aux organisations

¹⁴ Chiffres entre le 19/12/2023 et le 19/12/2024

¹⁵ [Hospi'Jobs - Le Monde des Possibles ASBL](#)

patronales présentes au sein de notre plateforme pour qu'elles puissent le promouvoir auprès de leurs membres. Le Monde des Possibles a également créé un flyer de présentation.

Lors de la présentation du projet vidéo au cours d'une réunion de la plateforme emploi des migrants, plusieurs secteurs ont manifesté leur intérêt, notamment le secteur de la construction, l'Association des professionnels RH (ADP) de Liège, et le secteur HoReCa via l'UCM. En réponse, il a été constitué quatre groupes de travail : trois pour chacun de ces secteurs et un pour le secteur de l'insertion/intégration, afin de développer le dispositif d'insertion professionnelle des migrants.

Voici les grandes étapes du dispositif d'insertion professionnelle des migrants :

- Les entreprises envoient leurs offres d'emploi à l'adresse e-mail indiquée ;
- Le secteur de l'insertion/intégration diffuse ces offres auprès de son réseau ;
- Si un profil correspond à une offre, un point de contact unique contacte les entreprises ;
- Les entreprises reçoivent une réponse rapide sous 72 heures (jours ouvrables).

Un accompagnement est organisé tout au long du processus, de la sélection de candidats à la formation, en passant par l'insertion socioprofessionnelle du futur collaborateur.

Le secteur de la construction (représenté par Constructiv et Embuild) a confirmé son intérêt pour le projet et a souhaité lancer une phase pilote. Cette phase devait regrouper plusieurs entreprises prêtes à tester le modèle. Parallèlement, une réunion entre l'ADP de Liège et le secteur de l'intégration/insertion a été organisée, où la société TRASIS était présente. En outre, il a été possible de rencontrer la fédération HoReCa de Liège pour présenter le projet et discuter des collaborations potentielles. Cependant, aucune avancée supplémentaire n'a été réalisée dans ce secteur.

À la suite des différentes réunions avec le secteur de l'insertion/intégration et après mûres réflexions, il a été estimé qu'il était plus judicieux de débiter ce projet pilote avec une seule entreprise, TRASIS, afin d'identifier ce qui fonctionne ou non. La plateforme espère toujours collaborer avec le secteur de la construction et la Fédération HoReCa dans un avenir proche, en leur proposant un projet qui aura déjà fait ses preuves.

Un test du dispositif a été effectué avec la société TRASIS. À l'issue de cette procédure de recrutement, TRASIS a informé avoir engagé une ancienne stagiaire du Monde des Possibles en intérim, qui a commencé le 25 novembre. Le groupe de travail du secteur de l'insertion/intégration va évaluer ce dispositif à la lumière de cette expérience. Cela permettra, grâce aux retours et remarques, de finaliser et d'entériner ce dispositif, de le présenter à la plateforme emploi des migrants et de réfléchir à une stratégie de communication.

6.1.4 Événement : les difficultés de la jeunesse liégeoise

Un événement centré sur la question du décrochage et de la démobilité des publics jeunes par rapport à l'éducation, l'enseignement, la formation et l'emploi. Intitulé : « Décrochage/démobilisation des publics : quelles difficultés pour la jeunesse liégeoise ? » a été organisé le lundi 9 décembre. Cette organisation s'inscrit dans une dynamique plus large, menée en interbassins, visant à mieux comprendre les raisons de la démobilité des publics et des décrochages dans les parcours vers la formation et l'emploi. La plupart des Instances Bassins EFE wallonnes ont ainsi organisé des rencontres mêlant acteurs de la jeunesse et de l'insertion socioprofessionnelle.

Autres éléments de contexte : une inquiétude par rapport à la désaffiliation des publics, en particulier celle des jeunes. Depuis de nombreuses années, les Instances Bassins EFE s'intéressent aux problématiques de démobilité/désaffiliation des publics, à l'attractivité (ou son manque) de certains secteurs/métiers/formations, l'objectif étant de saisir les enjeux socioéconomiques du territoire et de contribuer à leur rencontre.



En 2024, l'Instance Bassin EFE de Liège a souhaité envisager la question de la désaffiliation sous un angle différent, en étudiant la possibilité de donner la parole aux principaux intéressés via l'organisation d'un processus de démocratie délibérative avec des publics éloignés, justement, de l'emploi. Au cœur de ces débats, les questions suivantes : « quelle place aimeriez-vous donner au travail, à l'emploi, à la formation et à l'éducation ? Comment pourraient-ils contribuer à améliorer votre vie ? Que faudrait-il mettre en place pour y parvenir ? Parmi ces publics, la jeunesse se trouve dans une situation de plus en plus préoccupante si l'on en croit les récents constats des acteurs de terrain (décrochage, dépression, difficultés dans la prise d'autonomie et dans l'accès au monde du travail).

Cet après-midi a permis aux opérateurs de l'aide à la jeunesse d'échanger sur ces sujets, de partager leurs expériences professionnelles diverses (et potentiellement complémentaires) et à formuler des constats /

besoins / recommandations pour aider les jeunes du bassin dans leurs difficultés.

Après un mot d'introduction et le témoignage d'un jeune sur son parcours de vie, le Conseil de prévention de l'aide à la jeunesse (Alain THONON et Laurence LOUWET) a présenté le diagnostic social 2024 de l'arrondissement de Liège.

Une table ronde a ensuite réuni un panel composé de Christelle LEJEUNE (CPAS de Fléron), Christel DJIAN (pour les CPMS liégeois), Simon STERKENDRIES (CALIF), Christelle BURTON (FOREM - Coup de Boost Liège), Laurence HUBERT (Service Citoyen Liège), Alain MORIAU (SAS d'Ougrée et FLAJ - Fédération laïque de l'aide à la jeunesse) avec un public venu en nombre. Les problématiques brûlantes d'une jeunesse précarisée ont été débattues (santé mentale, logement, scolarité, orientation) et des pistes et demandes de solutions suggérées.

Enfin, l'Instance Bassin EFE Liège a présenté les résultats de l'étude exploratoire concernant l'organisation d'un panel délibératif sur la place de l'éducation, de la formation et de l'emploi.

6.1.5 Communication

Force est de constater que l'Instance Bassin EFE de Liège souffre d'un déficit d'identification auprès de certains acteurs de terrain (qui finissent pourtant un jour ou l'autre par travailler avec elle ou participer à l'une de ses organisations). Au fil de l'année, il est donc nécessaire de réexpliquer avec pédagogie nos missions et de mettre sur pied des actions concrètes, qui répondent à des besoins réels et constituent, partant, l'étendard le plus efficace. Afin de rendre compte des projets en cours, des actions réalisées et autres informations utiles à nos partenaires actuels et futurs, la communication est travaillée et différents canaux et réseaux sociaux sont alimentés. Petit disclaimer : l'équipe de l'Instance Bassin EFE ne dispose pas de chargée ou chargé de communication ; en outre, l'appui du service communication du FOREM se fait de plus en plus limiter ces dernières années (les Instances Bassins EFE ne sont pas prioritaires). Par conséquent, il est nécessaire de faire briller la polyvalence en ayant conscience que tout n'est pas parfait.

6.1.5.1 Site internet

Cette année, il a été lancé via notre prestataire Expansion, la refonte de l'architecture de notre [site internet](#) devenue peu lisible et obsolète. Les ajustements opérés (et toujours en cours en ce mois de décembre 2024) auront pour objectif de mieux rendre compte de nos actions vis-à-vis de

nos membres mais aussi des partenaires extérieurs. Attention, il ne s'agit pas de créer un nouveau site mais simplement d'opérer une refonte partielle de la structure, pour une meilleure organisation de l'information et une plus grande efficacité communicationnelle. Nous avons besoin d'une architecture qui soit plus intuitive et qui permette une utilisation plus aisée du site, à la fois pour nous, qui alimentons le site en contenu, et pour l'utilisateur qui y cherchera de l'information.

L'Instance Bassin est une structure complexe qui peut paraître difficile à appréhender. La version actuelle du site internet ne permettait plus de rendre justice aux travaux menés et pouvait nuire à notre identité et aux partenariats. Cette refonte permettra une meilleure lisibilité des missions et actions de l'Instance Bassin EFE de Liège, une cohérence avec les architectures des sites internet des autres bassins, une mise en valeur de l'outil cartographique A.T.L.A.S. (développé et mis en ligne en 2023) et hébergé sur le site internet et une meilleure ergonomie.

6.1.5.2 Page Facebook

La page [Facebook](#) a été alimentée à 7 reprises en 2024, essentiellement en lien avec des actions concrètes liées à l'emploi, aux compétences, aux besoins socioéconomiques du territoire, à la formation professionnelle et à l'enseignement qualifiant.

6.1.5.3 Page LinkedIn

En 2024, l'Instance Bassin EFE de Liège a lancé sa page [LinkedIn](#), où elle partage régulièrement du contenu. En décembre 2024, la page comptait 88 abonnés.

6.1.5.4 Présentations extérieures de l'Instance et/ou de ses travaux

En plus des présentations réalisées lors des instances plénières, des bureaux et des événements, l'Instance Bassin EFE de Liège a assuré les présentations suivantes (de l'Instance et/ou de ses travaux).

- 19 février 2024 : présentation de l'Instance Bassin EFE de Liège à la journée de sensibilisation au qualifiant ;
- 26 février 2024 : présentation de l'Instance Bassin EFE de Liège aux ALE (rappel des conditions de demande de remises d'avis CSEF).

6.2 Travaux du Bureau

Le Bureau a supervisé l'ensemble des travaux de l'Instance Bassin EFE de Liège. Il s'occupe des orientations stratégiques et de l'examen des demandes faites à l'Instance par les politiques, les institutions ou les acteurs de son territoire, à condition que celles-ci soient ratifiées par l'Instance plénière. Les présidents des Chambres communiquent régulièrement au bureau des informations sur leur actualité et le suivi de leurs actions.

Les informations sur les réunions de l'Assemblée des Instances (AIBEFE), les réunions des présidents et les travaux des pôles de synergies sont régulièrement communiquées par le président de l'Instance.

Le Bureau s'est réuni à 6 reprises et a abordé les thèmes suivants :

En janvier, le nouveau Président, Philippe NAIME, a été accueilli par les membres. Lors de cette même réunion, les membres ont approuvé le plan d'action de la plateforme « emploi des migrants ». Ils ont également nommé Christine PETIT-JEAN représentante de l'instance au Comité d'apprentissage de l'initiative Q-Trio.

En mars, Cindy RUSSO, présidente de la CSEF et membre du bureau, a été remplacée par Damien GRÉGOIRE jusqu'à son retour de congé de maladie. Il y a eu deux présentations : l'une concernant l'avancement des travaux de la plateforme « emploi des migrants » et la deuxième concernant les résultats de l'étude de faisabilité du projet « la vie bonne ». Le programme d'accompagnement

des projet TZCLD a également été approuvé par les membres dans le cadre de notre mission d'animateur de chefs de file des porteurs de projet. La séance s'est clôturée par la communication du président concernant la réunion de l'Assemblée Générale des Instances Bassins EFE.

En mai, la réunion a été consacrée à l'actualité des chambres et des pôles de synergies. Philippe NAIME, Président de l'Instance Bassin EFE, a informé le Bureau des sujets abordés lors de la rencontre des présidents avec la nouvelle Administratrice du FOREM, Raymonde YERNA.

En septembre, en plus de présenter l'actualité des chambres, des pôles de synergies et de la plateforme « emploi des migrants », les membres du Bureau ont suivi les travaux sur l'accompagnement des porteurs de projet TZCLD et ont analysé la réponse de la Ministre MORREALE concernant le rôle des Instances Bassins EFE. Au cours de cette réunion, les participants ont été invités à présenter des suggestions d'actions à mettre en place en 2025.

Le projet de mise en place d'un MolenGeek Liégeois, soutenu par le GRE-Liège, a été communiqué aux membres. Les membres n'ont pas approuvé l'engagement de l'Instance dans cette collaboration.

En se basant sur les résultats de la consultation sur la faisabilité du projet « de la vie bonne », le Bureau a approuvé la création d'un nouveau pôle de synergies axé sur l'employabilité et la participation des publics.

6.3 Travaux de l'Instance plénière

L'Instance plénière a établi et validé les orientations des travaux à mener au cours de l'année 2024, qui sont formulées dans le plan d'actions¹⁶. Par ailleurs, l'Instance plénière a procédé au remplacement de mandat de la Présidence de l'Instance Bassin EFE de Liège.

L'Instance plénière a encadré les travaux suivants :

- Mise à jour de la liste des thématiques communes du bassin (cf. chapitre 3) ;
- Mise à jour des recommandations (cf. chapitre 3) ;
- Suivi et alimentation des travaux des pôles de synergies et des groupes de travail (cf. chapitre 5).

Lors de la réunion de janvier, le service de l'AMEF (FOREM), nous a présenté les derniers chiffres du marché de l'emploi. Ensuite, nous avons eu une présentation de la cartographie développée par l'Instance Bassin EFE de Liège, intitulée « A.T.L.A.S. ».

En mars, nous avons découvert le projet « Coup de Boost », une initiative conjointe de la CSC, la FGTB et le FOREM. Ce projet, basé sur les cellules de reconversion, vise à aider les jeunes en difficulté à retrouver une formation qualifiante, des études ou un emploi. Destiné aux jeunes de 18 à 29 ans résidant en Wallonie et n'étant ni au travail, ni en formation, ni aux études, ce programme offre un accompagnement personnalisé pour les aider à définir et réaliser leur projet professionnel.

En mai, la Fondation pour l'Enseignement est venue nous présenter son projet « Q-TRIO ». Ce projet vise à renforcer l'attractivité des filières en forte demande d'apprenants au sein des écoles qui proposent ces options. Son objectif est de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes en optimisant la collaboration entre écoles, entreprises et centres de formation. Actuellement, le projet se concentre sur deux familles de métiers : l'électromécanique et la maçonnerie, dans les bassins de Liège, Huy-Waremme, Verviers et Hainaut Centre. À Liège, le projet associe Technifutur, l'Institut Don Bosco (SEGEC), l'Athénée Royal de Soumagne (WBE) et l'École Polytechnique de Verviers (CPEONS).

¹⁶ <https://www.bassinefe-liege.be/plan-dactions>

En septembre, nous avons eu une présentation de MolenGeek. Fondé en 2015, son objectif est de rendre le secteur des technologies accessible à tous, indépendamment des origines ou du niveau de formation.

MolenGeek se concentre sur trois axes principaux :

- Coworking : un espace où les entrepreneurs et les startups peuvent travailler et collaborer (incubateur), accès au matériel.
- Formations : des programmes de formation à court et long terme, couvrant des domaines tels que le développement web, le marketing digital et l'intelligence artificielle.
- Événements : organisation de hackathons, workshops et d'autres événements pour encourager l'innovation et le réseautage.

MolenGeek met un point d'honneur à rendre ses formations accessibles à tous, en se concentrant sur la volonté d'apprendre des participants.

Lors de la réunion d'octobre, nous avons validé la mise à jour des thématiques communes.

En décembre, nous avons décidé d'organiser un événement centré sur la question du décrochage et de la démobilité des publics jeunes par rapport à l'éducation, l'enseignement, la formation et l'emploi. Cet événement organisé le lundi 9/12/2024 s'intitulait : « Décrochage/démobilité des publics : quelles difficultés pour la jeunesse liégeoise ? ». Lors de cet événement, nous avons également présenté les résultats de l'étude exploratoire menée par l'Instance Bassin EFE Liège concernant l'organisation d'un panel délibératif sur la place de l'éducation, de la formation et de l'emploi.

6.4 Travaux de la Chambre Subrégionale de l'Emploi et de la Formation

La Chambre Emploi Formation est un lieu d'information, d'échange et de débat entre acteurs socioéconomiques du bassin.

En 2024, la CSEF n'a reçu aucune interpellation autre que les remises d'avis. Cependant, elle a réalisé comme chaque année depuis deux ans, sa rencontre annuelle avec les 24 ALE du bassin de Liège. Ces rencontres annuelles ont été mises sur pied d'une part, pour présenter la nouvelle mouture (canevas commun aux 10 Instances Bassins EFE) et, d'autre part, pour garder un lien avec les ALE et clarifier le cadre dans lequel solliciter la CSEF.

En 2024, il a été validé lors de la CSEF du mois de novembre, un colloque soit organisé par la CSEF et le CAFE (ancienne CCSR). Cet événement veut laisser la parole aux multiples acteurs qui ont répondu aux différents appels à projets entre 2023 et 2024. Autrement dit, l'objectif de cet événement est d'obtenir leurs feedbacks, leurs bonnes pratiques, les difficultés rencontrées et/ou les plus-value générées, ... par leurs participations à ces appels à projets.

En 2024, plusieurs contacts sont repris avec l'ensemble des 6 CTA¹⁷ du Bassin. En outre, à la suite du changement du décret¹⁸ les concernant, l'Instance Bassin EFE doit y siéger comme membre (voix consultative). Cette année, il y a eu 3 réunions de Comac et 1 visite du CTA 2D/3D.

6.5 Travaux du Comité des acteurs pour la formation et l'emploi

Le Comité des acteurs pour la formation et l'emploi (CAFE) de l'Instance Bassin EFE de Liège a vécu quelques changements cette année. Tout d'abord, avec l'instauration de la Commission Sous-Régionale Consultative (CSRC) qui réunit le FOREM et ses partenaires de l'insertion socio-professionnelle, un dispositif mis en place dans le cadre de la réforme de l'accompagnement du

¹⁷ CTA Automation à Liège¹ ; CTA CNC - Usinage à Soumagne¹ ; CTA Bois-PVC-Alu à Liège¹ ; CTA Hôtellerie - bases du futur des métiers de bouche à Liège² ; CTA Conception - création 2D - 3D à Liège¹ ; CTA Industries graphiques à Flémalle¹

¹⁸ [Décret modifiant le décret du 11 avril 2014 garantissant l'équipement](#)

FOREM. Désormais, pour éviter que les membres du CAFE ne courent les réunions – la plupart siègent également à la CSRC – le CAFE a décidé de calquer son agenda sur celui de la CSRC et de tenir ses réunions dans la foulée de la première. Ainsi, ce ne sont plus 5 réunions, mais 4, qui ont eu lieu en 2024 pour traiter différentes thématiques transversale, sociétales et/ou politiques :

- 15 février : méthodologie des journées de sensibilisation à l’enseignement qualifiant ; campagne électorale 2024, présentation de quelques mémorandums du secteur de l’ISP, des convergences pour le bassin ?
- 16 mai : intelligence artificielle, vertus et turpitudes
- 12 septembre (délocalisée à la Cité des métiers) : CFISPA, le point sur leur fonctionnement ; autour des appels à projets « Parcours renforcement des compétences », échanges sur les bonnes pratiques et les difficultés rencontrées par le terrain
- 12 décembre (délocalisée à Soralia, école de promotion sociale) : réforme de la politique régionale d’intégration des personnes étrangères.

Dans le but de clarifier les deux commissions, la CCSR a décidé de changer de nom et opté pour CAFE, acronyme de Comité des acteurs pour la formation et l’emploi. La décision et le nouveau nom ont été actés lors de la dernière CSEF puisque le CAFE en est une émanation.

6.6 Travaux de la Chambre Enseignement

6.6.1 [Nouvelle gouvernance ; procédure de programmation des options de l’enseignement qualifiant](#)

Ce point sera détaillé dans le rapport d’activité de la Chambre Enseignement.

6.6.2 [Site internet : enseignementqualifiant.be](#)

Le site internet est un projet commun des 10 Chambres Enseignement à destination des jeunes et de leurs parents. Le site aborde de façon claire et simplifiée les différentes particularités de l’enseignement qualifiant.

Il a pour objectifs de :

- Valoriser l’image de l’enseignement qualifiant ;
- Communiquer sur l’offre d’enseignement qualifiant pour chaque zone ;
- Mettre à disposition des informations et des outils pour les professionnels qui aident les jeunes dans leur orientation.

Le site est divisé en plusieurs parties :

1. Qu’est-ce que l’enseignement qualifiant ? Cette partie détaille les quatre filières présentes dans l’enseignement secondaire ordinaire ;
2. L’offre de l’enseignement qualifiant : l’offre complète de l’enseignement qualifiant est cartographiée pour chaque zone d’enseignement ;
3. Le Mois du Qualifiant : la page dédiée au Mois du Qualifiant fait le lien avec la campagne de communication initiée par les Chambres Enseignement à chaque printemps. Il est possible d’y télécharger l’agenda des portes ouvertes de ces écoles pour les différentes zones ;
4. Les ressources : une rubrique pour les professionnels et une pour les jeunes et leurs parents. On y retrouve des brochures téléchargeables, des capsules vidéo ou encore des outils pédagogiques.

6.6.3 [Campagne de communication « Le Mois du qualifiant »](#)

Le projet pilote « Le Mois du qualifiant » mené par les Chambres Enseignement de Bruxelles, Liège, Verviers et Wallonie Picarde pendant le mois de mai 2021 a été bien évalué et présenté dans les 6 autres Chambres Enseignement.

Depuis 2022, les 10 Chambres Enseignement ont décidé de participer au projet et de le faire évoluer sur base des résultats des évaluations.

L'objectif de la campagne de communication « Le Mois du Qualifiant » est d'assurer une plus grande visibilité des écoles qualifiantes et de leur offre, et de promouvoir ce type d'enseignement.

Pour rencontrer ces différents objectifs, plusieurs outils ont été créés et diffusés via différents canaux :

- Un nouveau site internet reprenant des informations sur les spécificités de l'enseignement qualifiant, l'offre d'enseignement qualifiant ordinaire et spécialisé pour les 10 zones d'enseignement et des ressources pédagogique « enseignementqualifiant.be » ;
- Des affiches promotionnelles distribuées dans les écoles, les CPMS et les associations travaillant avec les adolescents reprenant un QR code renvoyant vers le site internet ;
- Une vidéo promotionnelle à destination des jeunes diffusée sur les réseaux sociaux ;
- La diffusion des dates des portes ouvertes des écoles sur les réseaux sociaux ;
- Un jeu concours pour les classes du 1er degré ;
- Des interviews d'experts et de chercheurs en pédagogie, orientation et monde du travail diffusées sur les réseaux sociaux.

6.6.4 [SENSI : journée de sensibilisation à l'enseignement qualifiant pour les futurs enseignants \(AESI et AESS\) et les agents des CPMS](#)

La Chambre Enseignement de Liège sensibilise depuis 2014 les élèves des Hautes Ecoles pédagogiques du bassin de Liège, enseignants de demain, à l'enseignement qualifiant et aux métiers manuels et techniques. Depuis 2022, ces journées sont organisées en collaboration avec la Chambre Enseignement de Huy-Waremme.

Les objectifs des actions menées et à mener sont les suivants :

- Informer les futurs bacheliers sur l'éventail de formations que contient l'enseignement secondaire et plus précisément les éclairer quant à l'enseignement qualifiant ;
- Lutter contre l'image négative de l'enseignement qualifiant et des métiers techniques ;
- Compléter leurs représentations de l'enseignement qualifiant et des métiers techniques pour encourager l'orientation positive de leurs futurs élèves (orientation par choix et non par relégation).

Au programme : séance interactive d'information sur la structure de l'enseignement secondaire et plus précisément sur l'enseignement qualifiant, ses secteurs, ses filières, ses débouchés, et l'enseignement en alternance ; découverte d'une partie des secteurs de l'enseignement qualifiant à travers la visite d'ateliers techniques des établissements scolaires du bassin, d'un Centre de Technologies Avancées ou d'un Centre de compétence. Lors de la visite d'une école qualifiante, une rencontre avec un professeur de formation commune de 3^{ème} ou 4^{ème} P ou TQ est prévue afin de permettre aux étudiants d'échanger sur les spécificités du qualifiant.

La Chambre Enseignement de Liège, en collaboration avec les Chambres Enseignement de Huy-Waremme et de Verviers, a décidé de sensibiliser les étudiants en didactique de l'ULiège à l'enseignement qualifiant.

La sensibilisation est réalisée en deux temps. Une séance d'information et de présentation de l'enseignement qualifiant interactive de 2 heures a été organisée dans le cadre du cours de didactique générale le 21 octobre 2024.

Dans un second temps, la possibilité est donnée aux futurs enseignants de toutes les finalités pédagogiques de visiter des écoles qualifiantes en novembre 2024. Lors de ces visites d'écoles qualifiantes, une rencontre avec la direction, un chef d'atelier et un professeur de leur cours matière était prévue afin qu'ils puissent échanger sur les pratiques professionnelles spécifiques de l'enseignement qualifiant en plus de la visite des ateliers techniques et de l'observation d'un cours de formation commune. Le Cefen valide ces visites de 4 heures comme stage d'observation dans l'enseignement qualifiant. Cette année 9 visites d'école ont été organisées dans la zone de Liège.

Une journée de sensibilisation à l'enseignement qualifiant est également organisée pour les agents des 24 CPMS en interréseau. En 2024, la journée a été organisée le 19 avril pour une cinquantaine d'agent. Le thème de la journée était : les métiers d'avenir dans le secteur de l'industrie. Cette action inter-réseaux a pour objectif de compléter l'information dont ils disposent concernant l'enseignement qualifiant, son fonctionnement, et encourager à une réflexion collective sur la démarche d'orientation des élèves. Concrètement, durant une journée, ils ont découvert une école qualifiante, une école spécialisée et un centre de compétences. Ils y ont rencontré des élèves et des professeurs évoluant au sein de ces formations mais aussi des agents de centres PMS provenant d'autres réseaux d'enseignement.

[6.6.5 Brochure reprenant l'offre d'enseignement qualifiant sur la zone de Liège](#)

La brochure, mise à jour annuellement, reprend l'offre complète des options de l'enseignement qualifiant organisées dans les écoles d'enseignement secondaire ordinaire et spécialisé de la zone de Liège. La brochure est également téléchargeable sur le site internet enseignementqualifiant.be et sur le site internet de l'Instance Bassin EFE. Elle est distribuée aux agents des centres PMS et aux directions de toutes les écoles secondaires de la zone de Liège.

[6.6.6 Participation aux Startech's days](#)

Un stand de l'AGE est tenu au salon par les représentants de l'OQMT et des Chambres Enseignement pour donner de l'information aux élèves sur les options organisées dans l'enseignement qualifiant. Sont également proposées des animations de découvertes métiers (quizz, escape room, chasse aux trésors) et les professionnels reçoivent des informations sur les différents outils pédagogiques développés par les différentes Chambres Enseignement.

Certaines écoles de la zone de Liège ont également pu bénéficier d'un car pour se rendre au salon avec leurs élèves de 2e année secondaire. La visite a été préparée en classe par l'enseignant sur base d'un carnet de préparation réalisé en collaboration avec Worldskills Belgium asbl.

[6.6.7 Découverte Métiers](#)

Un nouveau projet Découverte Métiers est en cours d'élaboration en partenariat avec la Cité des Métiers de Liège pour remplacer le projet Orient'Actions.

[6.6.8 Autres projets en collaboration avec l'Instance Bassin EFE](#)

Participation aux pôles de synergies : santé et action sociale, communication média et multimédia, économies durables et alternatives.

[6.7 Participation aux réunions](#)

L'instance Bassin EFE de Liège a participé à diverses réunions :

- Pratiques inclusives pour PE – Co de Pi organisées par la Coordination d'Association Liégeoise d'insertion et de Formation (CALIF).
- CPA (Conseil de Politique Alimentaire), sous l'égide de la CATL et de Liège-Métropole : plénières (14 mars et 10 décembre 2024) et conférence de Tim Lang (10 décembre 2024).
- 2 CLE (Comité Local pour l'Emploi) de La filière des possibles, TRES (ex-territoire zéro chômeur de longue durée) de Seraing.

- Lancement officiel du TRES (ex-territoire zéro chômeur) Confluence Ourthe-Amblève
- Journée du transport fluvial et de l'intermodalité en Wallonie, organisée par le SPW Mobilité – Direction du Transport et de l'Intermodalité des Marchandises le 1^{er} octobre 2024.
- Réunion avec le Service de Prévention de l'Aide à la Jeunesse (Laurence Louwet) pour la préparation de l'évènement consacré aux difficultés de la jeunesse liégeoise de décembre (13 novembre 2024).

Chapitre 7. TRAVAILLER EN INTERBASSINS

Ce chapitre envisage la dynamique d'échange et de collaboration qui est mise en place en inter-bassins.

7.1 Réunions de coordination et d'appui méthodologique

Des réunions ont régulièrement lieu entre les coordinateurs et le Directeur du Service à Gestion Distincte (SGD). Elles ont pour objectif d'assurer le suivi des dossiers budgétaires et des demandes RH ainsi que d'échanger à propos des modalités et des procédures d'application au sein de l'Administration centrale du FOREM.

7.1.1 Coordination administrative.

Des réunions ont été organisées pour assurer le suivi des ressources humaines et du budget.

7.1.1.1 *Ressources humaines dans les bassins wallons : premiers échanges*

Vu sa sensibilité, la question du mode de fonctionnement RH des Instances Bassins EFE a été confiée aux Présidents.

En préparation, les coordinateurs ont établi une note de travail qui reprend la situation des RH au sein de chaque Instance avec une estimation des besoins réels en personnel. Ce qui a été retenu est d'établir, par bassin, une équipe minimale de base en fonction des missions à remplir. Pour, ensuite, définir un dimensionnement à géométrie variable en fonction d'indicateurs objectifs tels que le nombre de demandeurs d'emploi sur le bassin, le nombre d'opérateurs, notamment.

7.1.1.2 *Rencontre avec l'Administratrice générale du FOREM*

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée le 13 mai 2024, la nouvelle Administratrice générale, Raymonde YERNA, a confirmé son souhait de renforcer les collaborations entre les Instances Bassins EFE et le FOREM. Différentes réunions ont fait suite à cette première rencontre pour mettre en œuvre cette collaboration :

- Le 5 juin, présentation par le FOREM de projets sur lesquels une collaboration avec les Instances pourrait être pertinente.
- Le 20 juin, présentation du plan d'action globalisé des Instances.

Les coordinateurs ont travaillé à l'élaboration d'un plan d'action globalisé des Instances en dégagant des axes communs d'action. La volonté de l'Administratrice était d'avoir une meilleure vision de ce qui se passe concrètement dans les bassins.

Les spécificités de fonctionnement budgétaire au sein du FOREM ont été compilées et communiquées à Raymonde Yerna afin de lui permettre de demander à ses services de proposer des pistes solutions.

La question de la valorisation du statut des coordinateurs a été examinée. L'Administratrice générale estime la demande de valorisation légitime mais, ni la valorisation du statut des coordinateurs (A5 au lieu de A6), ni la demande d'augmenter le nombre de jours de travail à domicile (2jours/semaine au lieu de 1 jour/semaine) n'ont été acceptées. La seule solution apportée aux deux demandes est l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires à récupérer. Cette proposition n'a pas été acceptée par les coordinateurs.

7.1.2 Coordination méthodologique

Des réunions mensuelles sont organisées avec l'ensemble des coordinateurs wallons et bruxellois. L'objectif de ces réunions est d'échanger des expertises, de développer des synergies qui permettent de porter des projets communs (organisation des rencontres sectorielles) et de

développer des partenariats avec les acteurs wallons concernés par l'emploi, l'enseignement qualifiant et la formation afin d'apporter des réponses cohérentes, d'éviter les doublons et de mutualiser les moyens.

7.1.2.1 Projet de mémorandum des Instances Bassins EFE

Le mémorandum s'appuie sur les recommandations faites par les Présidents en 2020 pour améliorer le dispositif des Instances Bassins EFE.

Le mémorandum identifie 4 priorités :

- Évaluation et amélioration de l'accord de coopération ;
- Affirmation des Instances Bassins EFE comme lieu privilégié de concertation des acteurs locaux ;
- Meilleure prise en compte des travaux des Instances Bassins EFE par les opérateurs ;
- Mise à disposition de moyens en adéquation avec les missions.

Le mémorandum formule un ensemble de propositions concrètes sur ces 4 thématiques. En 2024, le document a été alimenté par les coordinateurs et complété par des éléments en réaction à l'état des lieux sur l'alternance réalisé par Agir pour l'Enseignement. Les éléments du mémorandum ont fait l'objet de concertation entre les Présidents wallons et bruxellois et a été présenté à l'Assemblée des Instances Bassins pour validation.

En matière de diffusion, le mémorandum a été envoyé, de manière centralisée, aux Gouvernements et partis politiques. Chaque bassin l'a diffusé auprès de ses membres.

Pour la partie spécifiquement wallonne (points qui concernent les spécificités de fonctionnement avec le FOREM), le mémorandum a été communiqué à l'Administratrice générale du FOREM et a été abordé lors de la rencontre du 13 mai.

7.1.2.2 L'Observatoire du Qualifiant, des Métiers et des Technologies (OQMT)

Le renforcement du pilotage de l'offre d'options de l'enseignement qualifiant s'est concrétisé par l'adoption du décret sur la gouvernance le 22 juin dernier. Pour opérationnaliser cette réforme et en particulier ses nouveaux processus d'ouverture et de fermeture d'options, les analyses produites par les Instances Bassins EFE et l'identification des thématiques communes sont cruciales. Dans ce cadre, un groupe de travail s'est réuni 3 fois afin de dégager des pistes pour répondre aux nouveaux enjeux de la gouvernance, à savoir, mieux connecter l'offre d'options de l'enseignement qualifiant aux besoins du monde du travail, l'optimiser et la rendre plus cohérente.

7.1.2.3 Mise en place des Commissions sous-régionales des opérateurs (CSRC) au sein du FOREM

Le gouvernement a installé les Commissions sous-régionales des opérateurs (CSRC) en dehors des structures déjà existantes au sein des Instances Bassins EFE.

Des réunions ont été organisées entre des représentants des Instances Bassins EFE, du FOREM et le Cabinet de la Ministre. Ces rencontres ont permis de mettre en évidence l'existence d'une zone de recoupement entre les missions et activités des Instances Bassins EFE et des CSRC.

Seules les nouvelles CSRC ont une existence légale. Un problème se pose toutefois pour les Instances où il y a encore des Commissions des opérateurs. Afin d'éviter que les deux structures entrent en concurrence, les Instances Bassins EFE de Liège et de Huy-Waremme ont été invitées à voir avec le FOREM au niveau local comment s'organiser en bonne entente.

Pour Liège, il y a eu un accord pour une représentation de l'Instance Bassin EFE par le Président de la CSEF avec une suppléance assurée par la coordinatrice. Dans un souci de cohérence, comme la majorité des membres siège dans les deux commissions, la CCSR (nouvellement CAFE) se réunit dans la foulée de la réunion de la CSRC. Les plans d'actions et les ordres du jour sont échangés en amont.

D'une manière générale, les Instances Bassins EFE sont associées aux CSRC via l'invitation des Présidents des CSEF et des coordinateurs aux réunions des CSRC. Cela devrait permettre de faire le lien entre les travaux des Instance Bassins EFE et la CSRC et d'éviter les doublons.

7.1.2.4 Rapport Analytique et Prospectif (RAP) 2024

Un point de suivi régulier sur l'état d'avancement des travaux dans les différents bassins a été réalisé. Ont été abordées les questions de méthodologie, les contacts avec les fournisseurs de données pour s'assurer de recevoir les données exploitables et dans les délais exigés, les modalités de diffusion du RAP

La question de l'exhaustivité de l'offre de formation transversale a été posée par l'Instance Bassin EFE du Hainaut-Centre. La pertinence de la demande d'intégrer l'offre de formations « hors métiers » pour les CISP, le FOREM et l'EPS a été discutée lors de deux séances de travail. Cette question a également fait l'objet d'une discussion entre analystes, car dans les bassins où l'offre est conséquente, il serait intenable de prendre en considération l'exhaustivité de l'offre dans le RAP en cours en raison de l'importance du temps de travail nécessaire. Il a été décidé de construire une approche plus robuste pour le RAP suivant.

Par ailleurs, dans la mesure où les données sur lesquelles les analystes travaillent présentent parfois des incohérences, la question de la qualité de ces données a été largement abordée en collaboration avec les fournisseurs de données concernés.

7.1.2.5 Appui méthodologique de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique

Aucun appui méthodologique n'est assuré par l'IWEPS (comme prévu dans l'accord de Coopération) depuis le départ de Christine MAINGUET. Par conséquent, l'IWEPS n'a plus aucun contact avec les Instances Bassins EFE. L'absence de collaboration avec l'IWEPS est défavorable aux travaux des Instances. Une dernière démarche auprès des Cabinets est prévu dans l'objectif de rétablir le contact fonctionnel avec les Instances. En parallèle, il a été décidé de préparer et préciser les besoins des Instances Bassins EFE par rapport à l'IWEPS pour la collaboration sur le prochain RAP.

7.1.2.6 Nouvelle gouvernance de l'Enseignement qualifiant et Chambres Enseignement (CE)

L'année 2024 a connu l'installation des nouvelles Chambres d'Enseignement et l'application du nouveau mode de gouvernance. Dans la nouvelle configuration de la CE, le calendrier des travaux de la chambre ainsi que la concertation et la synergie avec les écoles et les interlocuteurs sociaux ont changé. Plusieurs points concernant l'articulation du fonctionnement des CE et des Instances Bassins EFE ont dû être réajustés. Parmi ces points, la question de la représentation des Instances et de la CSEF à la CE a été précisée. Dans certaines Instances, la prise en compte des métiers prioritaires a dû être clarifiée et des corrections ont été communiquées concernant la transcription entre les options et les intitulés des métiers prioritaires.

7.1.3 Coordination des groupes de travail

Afin de préparer les projets portés en interbassins, des groupes de travail sont mis en place pour préparer les travaux, réaliser des analyses et organiser les activités telles que les colloques. Ces groupes sont composés par quelques coordinateurs ou par des chargés de mission en fonction de leur expertise, sous l'égide d'un coordinateur. Ces groupes font parfois appels à des experts externes pour alimenter leurs travaux/réflexions.

7.2 Groupes de travail interbassins

L'objectif de ces groupes de travail interbassins est d'apporter des réponses communes aux questions qui concernent l'ensemble des Instances Bassins EFE d'élaborer une marche à suivre commune pour les travaux/missions à accomplir.

7.2.1 [Groupe de travail interbassins aide et soins aux personnes / petite enfance](#)

En 2024, le GT s'est élargi pour inclure le secteur de la petite enfance. Pour rappel, le GT a pour objectif de recenser les actions menées dans chaque Instance (passées, actuelles et futures), d'échanger des informations sur le secteur de l'aide aux personnes/petite enfance et d'envisager des collaborations interbassins.

Il a été convenu que chaque bassin crée une plaquette de présentation des filières de formation menant aux métiers de l'accueil de la petite enfance, ainsi qu'une cartographie et les coordonnées des écoles de l'enseignement qualifiant du territoire. Cet outil d'information et de promotion sera largement diffusé auprès des conseillers Forem, des DE, CDM, SIEP, etc. Pour Liège, la création de la plaquette se fera en 2025.

Afin de créer des collaborations et de développer des synergies, le groupe de travail interbassins a invité l'Inter-fédération de l'aide et du soin aux personnes regroupant les 5 fédérations SAFA¹⁹ et lors d'une autre réunion, l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE).

Le GT participe toujours aux réunions au Comité de suivi permanent qui regroupe Wallonie compétences d'Avenir (WCA), les Instances Bassins EFE et l'Interfédération des SAFA qui avait été mis en place en 2023 dans le but de créer des actions concrètes et rapides pour faire face aux problématiques de recrutement du secteur de l'aide à domicile.

7.2.2 [Groupe de travail interbassins Alternance - le tutorat](#)

Sur base de l'enquête « L'Alternance dans tous ses états » initiée par l'Instance Bassin EFE de Huy-Waremme, les accompagnateurs Cefa et les référents IFAPME de Verviers ont considéré que la formation au tutorat devait être davantage valorisée et promue auprès des entreprises.

Ils estiment qu'un tuteur formé à cette approche pourra établir une relation plus soutenante avec l'apprenti dont il a la charge. Grâce à cela, le jeune pourra mieux s'investir dans son travail et dépasser les difficultés auxquelles il est confronté. Le risque d'abandon en sera diminué.

Parallèlement à ces travaux, un groupe Interbassins provincial s'est formé afin de coïncider avec l'organisation géographique de certains secteurs (notamment Constructiv).

Entre juin et septembre 2023, les différents organismes impliqués dans la mise en œuvre de la formation au tutorat ont été rencontrés afin d'augmenter les connaissances et la compréhension de l'environnement lié à l'organisation de cette formation en Région Wallonne et plus particulièrement, sur la Province de Liège.

C'est dans ce contexte que la collaboration en GT interbassins (Instances Bassins EFE Verviers/ Liège/ Huy-Waremme et Chambres Enseignement correspondantes) est née.

Les objectifs en sont :

- D'explorer la possibilité de travailler ensemble sur un projet de valorisation du tutorat au niveau provincial ;
- D'organiser des échanges de bonnes pratiques intersectoriels afin d'améliorer l'accompagnement, l'accueil et le suivi des apprenants grâce à l'organisation de formations au tutorat à destination des entreprises.

Après une dizaine de rencontres, l'événement s'est tenu le 15 octobre 2024. Celui-ci a permis de rédiger une note de synthèse²⁰ des constats exprimés et des pistes de solutions formulées lors de cette matinée d'échanges.

¹⁹ Services d'aide aux familles et aux aînées

²⁰ La synthèse est disponible via ce [lien](#)

Ce document et le travail réalisé en amont des workshops peuvent venir en appui des changements à mettre en œuvre en matière d'organisation de la formation au tutorat et soutenir tout projet qui viserait la valorisation de celle-ci.

D'autres aspects mériteraient une analyse plus approfondie, par exemple : en période de pénurie de main-d'œuvre, en quoi la formation au tutorat permet-elle de mieux accrocher les jeunes en alternance ?

Les Instances Bassins EFE de Verviers, Liège et Huy-Waremme se tiendront informées des réformes en lien avec l'alternance qui sont en cours de réflexion. Elles poursuivront leurs travaux selon les orientations choisies en 2025.

7.2.3 Groupe de travail interbassins informatique

A l'initiative des bassins de Namur et du Brabant-Wallon est organisée la première rencontre du GT sur les métiers de l'informatique.

Afin que la réunion soit la plus efficiente possible, un questionnaire a été envoyé en amont de la rencontre du 15 février. Après différents échanges entre chargés de mission, analystes et experts extérieurs, le travail a été circonscrit à la famille M 18 et I 14, la famille M 14 ayant été retirée car menant souvent à des masters et pas toujours en lien « direct » avec de l'informatique.

Il s'en est suivi une dizaine de rencontre afin d'organiser cet évènement pour le 11 juin au A6K/E6K de Charleroi. Cet événement a rassemblé plus de 100 participants et a permis de dégager différents éléments/constats et certaines pistes d'action. L'ensemble de ceux-ci sont repris dans un document de synthèse disponible sur demande.

7.2.4 Groupe de travail interbassins cadastre OTLAV (orientation tout au long de la vie)

Le groupe de travail a mis sur pied un cadastre des activités d'orientation organisées par les différents acteurs du paysage de l'orientation socioprofessionnelle en leur nom propre. Les bassins utilisent le logiciel AirTable pour réaliser le travail de collecte et de traitement des données. L'année 2025 sera la deuxième année de collecte de ces données ; pour ce faire la structure du cadastre a été revue à la marge, par souci de lisibilité et de compréhension pour les opérateurs.

7.3 Organisation des webinaires interbassins

Ces webinaires sont organisés dans le but d'affiner les diagnostics, d'améliorer l'expertise des analystes et d'organiser des consultations sectorielles communes.

7.3.1 Webinaire sur le fonctionnement du SFMQ

Le 30/05, une centaine de personnes ont participé à la rencontre avec le SFMQ. L'objectif de ce webinaire était de mieux comprendre le fonctionnement de l'organisme et de clarifier les incohérences qui subsistent quant à la nomenclature d'une série de métiers. Monsieur Thierry VANDER VORST, Directeur au SFMQ, a eu l'occasion de répondre aux questions issues des travaux des analystes. Les points à clarifier et les questions ont été collectés en amont de la rencontre.

7.3.2 Accrochage des publics

En début d'année, une réunion a été organisée en interbassins et en collaboration avec la cellule OTLAV pour évaluer le séminaire organisé le 27 novembre 2023. À la suite de cette évaluation, un GT interbassins s'est réuni à plusieurs reprises pour réaliser un rapport complet des travaux réalisés lors de ce colloque.

Le contenu du rapport (et plus particulièrement les pistes issues des ateliers) a permis de dégager les actions pour 2024. Parmi les différents scénarios qui ont été examinés, seules les pistes qui concernent les jeunes ont été retenues. Un budget était prévu pour la réalisation d'actions sur la problématique de l'accrochage des publics dans le cadre du plan de relance via la cellule OTLAV.

La feuille de route qui a été élaborée par le Groupe de travail prévoit l'organisation dans chaque bassin une table ronde sur la mobilisation des publics jeunes. Elle consiste à faire se rencontrer les acteurs du monde de la jeunesse et les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Un programme commun a été établi qui prévoit la présentation des résultats des ateliers du colloque, puis un temps de parole pour présenter les acteurs de la jeunesse et de l'insertion et, enfin, des échanges avec l'objectif de dégager des pistes d'actions favorisant l'accroche des publics et plus spécifiquement ceux les plus difficiles à atteindre.

Une mutualisation de ces différentes rencontres est prévue et aboutira sur un rapport en décembre.

7.3.3 Les métiers de l'informatique

Cette rencontre a été organisée le 11 juin sur le site A6K-E6K à Charleroi avec 80 participants. Le webinaire a abordé le thème des compétences des métiers de l'informatique, les enjeux de ce domaine d'activité et les bonnes pratiques.

La partie concernant les métiers et les compétences a été abordée par Madame SCHUMACHER Lauren, cheffe de projet au SFMQ et par Madame ZUNZ Violette, chargée de projets d'inclusion numérique à l'asbl interface3.namur.

Une approche du secteur, du marché de l'emploi et de son évolution a été présentée par un large panel composé de Madame COUVREUR Aurélie, directrice chez MIC Belgique, Madame BELTRAME Laura, senior expert capital humain chez AGORIA, Monsieur VESTREPEN Michel, expert produits et services au FOREM et Madame GALOUZIS Christina, project manager – Digital watch chez DIGITALCITY.

L'offre de formation et d'enseignement quant à elle a été analysée par les représentants des centres de compétence Technobel et Technofutur, de l'IFAPME, de l'enseignement de promotion sociale et des CISP.

Plusieurs projets et « bonnes pratiques » ont été mises en avant : interface3.namur asbl, les CISP Bencode, Ecole 19, MolenGeek et Eurometropolitan e-campus.

Ont également participé aux échanges de bonnes pratiques : Google, Digital Wallonia et The Place Of Digital.

7.3.4 Présentation « Be The Change » d'AGORIA

Le 13 septembre, l'Instance Bassin EFE de Liège a organisé une rencontre pour l'ensemble des équipes des Instances sur le thème l'évolution et opportunités du marché du travail en Belgique. Recommandations de l'étude « Be The Change » avec la collaboration de Monsieur Jeroen FRANSEN, senior expert talent, Labour Market & Organisation chez AGORIA.

7.3.5 Présentation des outils de cartographie

Une présentation de l'outil « Cadastre 2.0 » de l'Instance Bassin EFE de Bruxelles et de la cartographie A.T.L.A.S. de l'Instance Bassin EFE Liège est a eu lieu le 21 novembre 2024.

7.4 Journées d'échanges inter-équipes

Des journées inter-équipes ont également été organisées pour échanger sur les méthodologies et les réalisations dans les pôles de synergie.

Il y a eu deux journées d'échanges inter-équipes prévues cette année une le 25 janvier 2024 et l'autre, le 4 juin 2024. Celle du 25 janvier a concerné Aline STREE et Mireille FELIX. Lors de cette journée, elles ont assisté à la présentation du matériel du Fonds Social Transport et Logistique (présentation par Madame Anne COLMANT) et ont participé aux ateliers concernant le jeu Op' entreprise (Instance Bassin EFE Verviers) et Métiérama (Instance Bassin EFE Hainaut centre).

Chapitre 8. ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

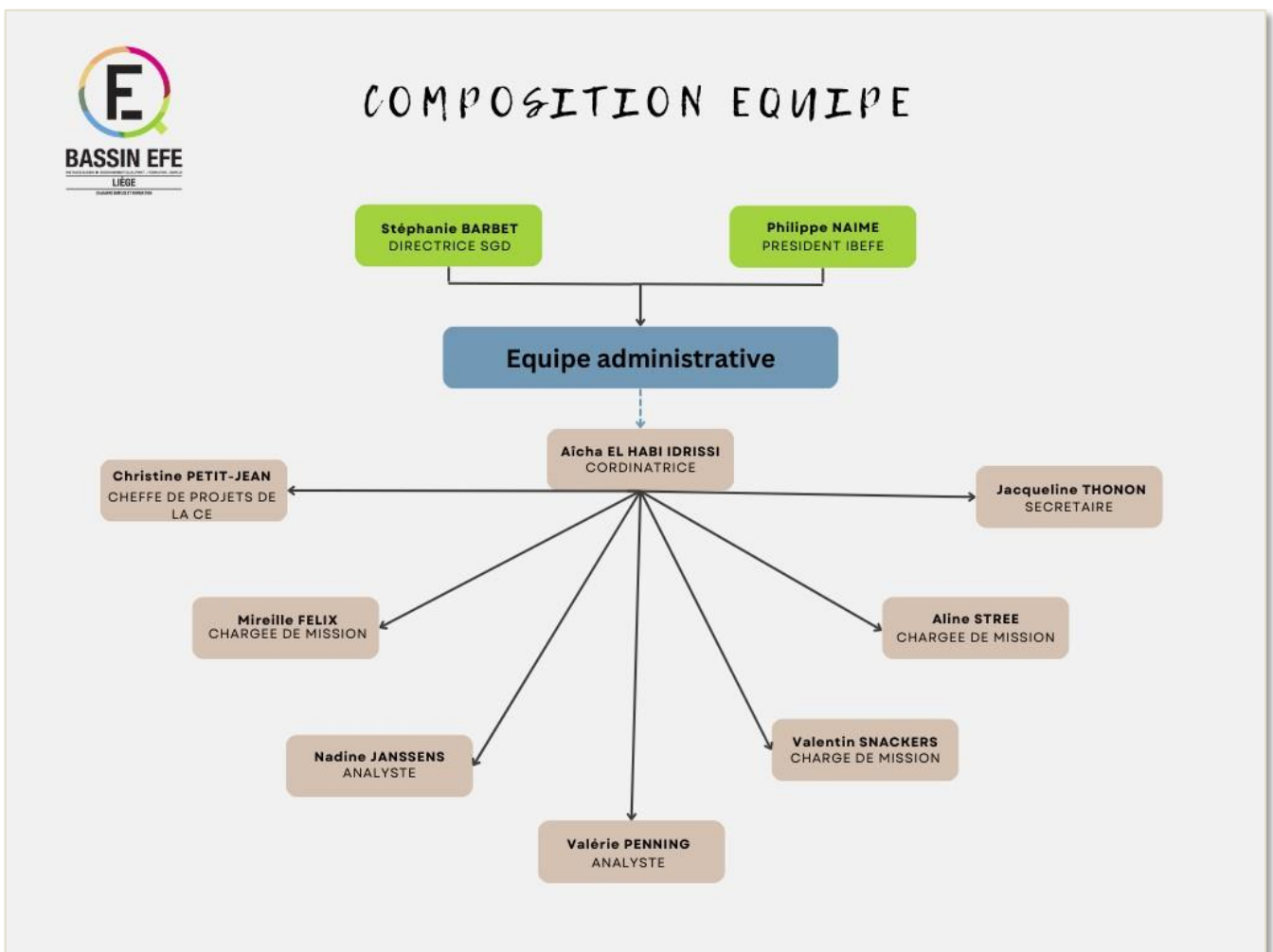
Ce chapitre est consacré à la composition et aux activités de l'équipe administrative.

8.1 Composition

Monsieur Benjamin WERY, qui présidait l'Instance Bassin EFE de Liège depuis 2020, a dû quitter son poste de président. En raison de sa nouvelle fonction au sein de la FGTB (mandat fédéral), il ne peut plus assumer la présidence de l'Instance Bassin EFE de Liège. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son engagement et son travail au service de l'Instance Bassin EFE de Liège.

Monsieur Philippe NAIME, secrétaire du Bureau du sous-secteur enseignement - Province pour la CGSP, a été désigné pour terminer le mandat de président de Monsieur Benjamin WERY jusqu'en 2025.

Le 31 novembre 2024, la coordinatrice, Madame Aïcha EL BAHY IDRISSE, a pris sa retraite. Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude pour son travail et son investissement au sein de l'Instance Bassin EFE de Liège durant toutes ces années.



La composition de l'équipe de l'Instance Bassin EFE de Liège pour l'exercice 2024 était la suivante :

Aïcha EL BAHI IDRISSI	Coordinatrice	1 ETP (jusqu' au 31/11/2024)
Christine PETIT-JEAN	Cheffe de projet à la Chambre enseignement	1 ETP
Mireille FÉLIX	Chargée de mission	1 ETP
Nadine JANSSENS	Analyste	1 ETP
Valérie PENNING	Analyste	1 ETP (jusqu'au 09/2022)
Valentin SNACKERS	Chargé de mission	1 ETP
Aline STRÉE	Chargée de mission	1 ETP
Jacqueline THONON	Secrétaire	0.8 ETP

L'Instance Bassin EFE de Liège a fonctionné en effectif réduit. Il reste à remplacer un/une analyste et un/une coordinateur/rice.

8.2 Formations, séminaires et webinaires

En 2024, l'équipe administrative a eu l'occasion de se former et/ou de s'informer via divers ateliers, séminaires et autres webinaires ou formations à distance :

8.2.1 Formations

8.2.1.1 *Marchés publics - Base*

L'objectif de cette formation est d'apprendre les principes généraux qui permettent de catégoriser un marché (marché de travaux, de fournitures ou de services), de faire le choix du mode de passation adapté, de lancer un marché de faible montant et de savoir où trouver les informations relatives à la réglementation en vigueur.

Cette formation s'est déroulée en ligne le 23/02/2024 et elle a concerné Aline Strée.

8.2.1.2 *Processus délibératifs (Spring School 2024 – G1000)*

Cette formation résidentielle de deux jours avait pour but d'initier les participants et les participantes aux éléments constitutifs d'un processus de démocratie délibérative. Tous les aspects en ont ainsi été balayés, présentés par des intervenantes et des intervenants ayant mis en place, sur leur territoire (le plus souvent communal), des assemblées citoyennes délibératives.

Les deux journées se sont tenues à Eupen les 21 et 22 mars 2024 (accueil le 20 mars en fin de journée). Elles ont concerné Nadine Janssens.

8.2.2 Séminaires et Webinaires

8.2.2.1 Séminaires

8.2.2.1.1 Colloque « L'enseignement de promotion sociale... à la croisée des chemins ? »

À l'occasion du changement de nom des IPEPS, Instituts Provinciaux d'Enseignement de Promotion Sociale, devenus IPEFA, Instituts Provinciaux d'Enseignement et de Formation pour Adultes, ce colloque a permis de mettre en valeur leur travail.

Il s'est déroulé à Seraing le 19/03/2024 et a concerné : Nadine JANSSENS, Aline STRÉE, Mireille FÉLIX et Christine PETIT-JEAN.

8.2.2.1.2 Intégration professionnelle durable en milieu hospitalier : Hospi'Jobs inspire l'inclusion des travailleurs migrants au Québec !

Cette rencontre s'est déroulée dans les locaux du Monde des possibles et elle a concerné Aline STRÉE.

8.2.2.1.3 Séminaire « Take off day de l'XR » - CEPEGRA

Cet événement a été l'occasion de découvrir les aboutissants de la formation « Concepteur de contenus de réalité étendue » mais également l'XRlab du Cepegra, véritable hub de l'innovation dédié aux technologies XR. Sa mission est avant tout de mettre en relation les différents secteurs sur la question des besoins et usages AR/VR mais aussi de proposer un pivot pour la veille technologique. Ce séminaire s'est déroulé en présentiel le 05/07/2024 à Gosselies et a concerné Mireille FÉLIX.

8.2.2.1.4 Rentrée académique de l'Enseignement provincial de Promotion Sociale

Pour cette séance de rentrée académique, l'Enseignement provincial de Promotion Sociale a mis le focus sur l'intelligence artificielle et son impact en matière d'enseignement. Pour ce faire, il avait invité le professeur Dominique Verpoorten, de l'Institut de Formation et de Recherche en Enseignement Supérieur (IFRES) de l'ULiège, un expert en pédagogie régulièrement sollicité sur la question de l'IA en éducation. Le professeur Verpoorten a abordé les changements induits par l'IA aussi bien pour les apprenants et les apprenantes que pour les enseignantes et les enseignants.

Cette séance de rentrée académique a eu lieu le 17 septembre 2024 à Seraing. Elle a concerné Nadine JANSSENS.

8.2.2.2 Webinaire

8.2.2.2.1 Webinaire CDM de Charleroi

Ce webinaire présentant des métiers du numérique s'est déroulé le 3/04/2024 et a concerné Mireille FÉLIX.

8.2.2.2.2 Webinaire IA et Formation

Les sujets abordés allaient de la définition de l'IA générative à la présentation du fonctionnement de ChatGPT à l'intégration des conseils d'utilisation et bonnes pratiques (charte) en passant par la présentation du fonctionnement de Copilot à des cas d'usage spécifiques à la formation (scénarisation pédagogique, à la création d'un contenu de formation, à la création d'un questionnaire d'évaluation, à la création d'une grille d'évaluation critériée l'idéation d'activités ludo-pédagogiques). Ce webinaire s'est déroulé en ligne le 13/05/2024 et a concerné Mireille FÉLIX.

8.2.2.2.3 Webinaire IA et Conseil aux entreprises

L'Introduction à l'intelligence artificielle (IA) et clarification de ses usages portait sur : la définition de l'IA générative, l'explication du fonctionnement de ChatGPT avec des conseils d'utilisation et des bonnes pratiques (création d'une Charte). Présentation du fonctionnement de Copilot et exploration de cas d'usage spécifiques au conseil aux entreprises, tels que l'optimisation d'une offre d'emploi, l'analyse d'un CV, la préparation de questions d'entretien d'embauche, la préparation d'une épreuve d'assessment et la rédaction d'un feedback pour les candidats. Ce webinaire s'est déroulé (en ligne) le 14/05/2024 et il concerné Mireille Félix.

8.2.2.2.4 Matinée "Plus de femmes dans les métiers du numérique"

Cette matinée a permis d'assister aux présentations des Femmes dans les métiers du numérique et du digital - projet AdN 2021 de Madame Annie CORNET, professeure à HEC-Liège Université ; à celle de la mallette pédagogique Découverte IN.forM@TIC de Monsieur Jean-Baptiste CARION d'Interface3.Namur ASBL et celle de la synthèse des pistes d'actions évoquées durant les échanges en sous-groupes. Ce séminaire s'est déroulé (en présentiel) le 18/06/2024 à Liège et a concerné Mireille FÉLIX.

Edition 2024
Editeur responsable : Forem-IBEFE
Boulevard Tirou 104
6000 Charleroi



Pour toutes informations supplémentaires, contactez-nous.

www.bassinefe-liege.com

Rue Ferdinand Campus 1

4000 Liège

04/230 06 77

